

Janvier 2012

N°47

Commune à la Une

L'Administration
communale et le CPAS
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour 2012 !

Le bulletin d'information de votre commune, tout ce qui vous intéresse, tout ce que vous devez savoir


Stoumont
Site d'Exception



Edito du Bourgmestre

2011 a tiré sa révérence avec les premières neiges et une première ouverture de la piste de ski du Mont des Brumes. Nous voici déjà en 2012, dernière année de cette législature.

Si, comme vous le découvrirez dans ce numéro, les derniers mois ont, à nouveau, été riches en activités diverses et variées, toute la communauté stoumontoise a été bouleversée par le deuil qui a touché toute une famille. Puisse-t-elle trouver tout le soutien, l'écoute et la compréhension nécessaires pour traverser cette terrible épreuve.

Notre commune est devenue « Commune Maya » et nous nous sommes inscrits dans la campagne « Communes du commerce équitable ».

Un groupe de réflexion a été mis en place dans le cadre de la création éventuelle d'un parc naturel en synergie avec la Commune de Spa, le Groupe SPADEL, le DNF et le Domaine de Béringenne. Ce groupe élabore actuellement un diagnostic des deux entités.

La journée « portes ouvertes » organisée par le centre d'accueil FEDASIL a connu un grand succès. Vous avez été nombreux à vous présenter afin de percevoir de l'intérieur la réalité d'une telle structure.

Le jour de la Toussaint a vu l'abbé Geenen bénir l'agrandissement du cimetière de Rahier en présence de nombreux paroissiens.

La vente de bois de chauffage « mixte » (via affouage et adjudication publique) a connu à nouveau un réel succès. Vous étiez, en effet, plus d'une centaine à vous porter candidats. Elle s'est déroulée dans une ambiance très conviviale en présence des représentants du

DNF, des services communaux concernés et des membres du Collège.

Le Plan Communal de Développement de la Nature est entré dans sa phase formelle. La signature de la charte du PCDN fin novembre a ponctué le travail d'un an d'un groupe de citoyens et mandataires intéressés par tout ce qui touche de près ou de loin à la nature. Ce groupe n'est pas fermé. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Les 10 et 11 décembre, sur proposition de notre Echevine, nous étions une cinquantaine de Stoumontois à nous déplacer en Alsace pour y découvrir les magnifiques marchés de Noël de Metz, de Colmar et de Strasbourg. Ambiance de Noël, chaleur et convivialité, vin chaud, choucroute, ... le tout sous une météo clémente, étaient au rendez-vous.

A la mi-décembre, notre CPAS a distribué sa nouvelle brochure d'informations, modernisée et actualisée.

Ses axes d'interventions et les services proposés sont nombreux et variés. Le temps des Commissions d'Assistance Publique (anciennes CAP) est bel et bien révolu.

Il est clair que la participation du président du CPAS aux réunions du Collège communal depuis fin 2006 favorise les synergies et les économies d'échelle entre les deux institutions. Les membres de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) ont reçu un beau cadeau du Père Noël avec l'approbation par le Ministre LUTGEN de la première fiche projet du PCDR et une intervention à hauteur de € 592.000 dans l'aménagement de la traversée de Lorcé.

Enfin, vous trouverez également dans ce numéro un organigramme des services administratifs de notre commune. Outre le fait qu'il vous permet de visualiser vos correspondants et les matières qu'ils prennent en charge au quotidien, il vous permet également de mesurer l'étendue des missions qui sont dévolues aujourd'hui aux communes, missions de plus en plus nombreuses, missions de plus en plus complexes.

Je terminerai par vous rappeler que, sous l'impulsion de notre Echevine des Aînés, une après-midi au TROCADERO de Liège est programmée le dimanche 22 janvier prochain afin d'assister à la « Revue 2012 ».

Mais, avant de déjà évoquer les premières activités de cette année nouvelle, permettez-moi, au nom de l'Administration Communale et de son personnel, du Collège et du Conseil Communal, du CPAS et de son personnel, du Conseil de l'Action sociale et du Comité de rédaction du bulletin communal, de vous souhaiter ainsi qu'à vos familles et à tous ceux qui vous sont proches une année 2012 remplie de joies partagées, de paix et de sérénité !

Didier Gilkinet
Votre Bourgmestre



FESTIVITÉ DE JUMELAGE les 2 et 3 juillet 2011 le Val d'Armanche était à Stoumont !

Discours prononcé à Stoumont le 2 juillet 2011 par Monsieur Didier Gilkinet, Bourgmestre, en accueil à nos amis de la communauté de communes du Val d'Armanche.

Mesdames et Messieurs les Mandataires municipaux et communaux, Madame La Présidente du Comité de Jumelage, Jacqueline, Monsieur Le Président du Comité de Jumelage, Paolo, chers vous tous du Val d'Armanche et de Stoumont.

Au nom de l'Administration Communale, du Comité de jumelage et de tous les Stoumontois, je suis à nouveau très heureux de vous accueillir et vous remercie de nous honorer de votre présence dans le cadre de votre 4^e périple officiel en terre stoumontoise. Toutes nos pensées vont à Madame Care qui a été contrainte d'annuler son déplacement suite à un accident. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Chers amis,

Vous êtes, avec nous, les témoins de l'amitié entre le Val d'Armanche et Stoumont. Elle est entrée dans son 2^e quinquennat. Elle est durable et, j'en suis convaincu, elle a de l'avenir ! Si notre jumelage a de l'avenir, c'est grâce à ce que vous lui apportez chacune, chacun. Notre jumelage vit par et à travers vous et non par la seule volonté des mandataires. Je vous encourage toutes et tous à créer un contexte propice à la naissance de vocations, gage de pérennité. Ce sont les femmes et les hommes de nos communautés respectives qui lui donnent vie et consistance.

A l'heure où le monde est un village, à l'heure où la Belgique a d'énormes difficultés à former un gouvernement, au travers des jumelages, nous prouvons qu'il est possible de construire avec nos points communs mais aussi avec nos différences !

Contrairement à Dany Boon et à son film « rien à déclarer », avec Etienne et Alain, nous avons

tout à déclarer et tout à partager ! Comme à l'Euromillions, soyons scandaleusement heureux de le faire ! Et c'est tout naturellement que nous le faisons !

En effet, par exemple, si en février dernier, ce sont bel et bien des éleveurs stoumontois qui ont remporté le 1^{er} prix du concours international de Paris, l'animateur n'ayant de cesse de rappeler que c'était avec une génisse limousine (et donc ... française d'origine), nous n'avons pas hésité, en mai dernier, lors de la 1^{ère} manche de la Belgacom Belgian MTB (VTT), à demander à notre double champion de Belgique de cyclo-cross, Sven Nys, de pédaler une fois sur deux afin d'offrir une victoire aisée au Français, Julien Absalon, double champion olympique !

La réciprocité, nous adhérons !

En avril dernier, Roger s'est déplacé à Eryv et a participé activement à une exposition de masques et costumes issus du folklore !

Enfin, il y a quelques semaines, nous avons eu le plaisir d'accueillir une petite délégation du Val d'Armanche dans le cadre des retrouvailles des jumelages franco-liégeois.

Un week-end de la Pentecôte organisé de bien belle façon par la Province de Liège au cours duquel nous avons passé d'excellents moments.

Cette année, le comité de jumelage a souhaité modifier la programmation des 2 journées. Après l'apéritif dinatoire, vous pourrez déposer vos bagages chez vos familles d'accueil.

Un rendez-vous est fixé à 15H30 au Malmudarium à Malmedy ou à la Brasserie Bellevaux à Bellevaux.

Le repas du soir se prendra chez vos accueillants, offrant ainsi plus de temps à chacun et un repos bien mérité.

Demain, après le petit-déjeuner, la matinée sera libre et nous nous retrouverons à Rahier pour l'apéritif et le déjeuner en compagnie du 'Duo-acoustic' et du traiteur Agnès.

Après la photo de famille et les traditionnelles embrassades, le départ est prévu vers 18H00.

Avant de céder la parole à Jacqueline, je voudrais tous vous remercier pour votre présence, remercier les comités de jumelage respectifs mais aussi toutes celles et ceux qui ont contribué à l'organisation de ce week-end !

Des remerciements tout particuliers à Roger qui est le référent et la véritable interface entre nos communautés en tant que membre des deux comités.

Le bulletin communal est sorti de presse cette semaine et c'est avec plaisir que nous en remettons un exemplaire à chacun d'entre vous. Je vous souhaite à tous un excellent week-end, aussi réjouissant que convivial !

Merci pour votre attention.

Didier Gilkinet
Bourgmestre



Commune à la Une



FESTIVITES de JUMELAGE les 2 et 3 Juillet 2011

Discours prononcé le 2 juillet 2011 par Monsieur Paolo Tatullo, Président du Comité de Jumelage, adressé à nos amis du Val d'Armance et à leurs hôtes stoumontois.

Messieurs les Maires et Maires Adjoints, Madame la Présidente du Comité de Jumelage du Val d'Armance, Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les échevins, Monsieur le conseiller communal de Stoumont, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs en vos titres et qualités.

C'est à Ery-le-Châtel, le 9 et 10 juillet 2005 que notre Jumelage a été officialisé. Ery-le-Châtel est le chef-lieu de la Communauté des 16 communes du Canton du **Val d'Armance**. Située au sud du département de l'Aube, entre Champagne et Bourgogne, la Communauté de Communes du **Val d'Armance** épouse le périmètre du canton d'Ery-le-Châtel. Elle couvre un territoire de 230 km², comprenant **16 communes**, Auxon ; Chamoy ; Chessy-les-Prés ; Coursan-en-Othe ; Courtaout ; Les Croûtes ; Davrey ; Eaux-Puisseaux ; Ery-le-Châtel ; Marolles-sous-Lignièrès ; Montfey ; Montigny-les-Monts ; Racines ; Saint-Phal ; Villeneuve-au-Chemin ; Vosnon, pour une population totale de 5822 habitants.

Au cours de ces 7 années, plusieurs formes d'échanges ont existé. Ainsi, notre jumelage est

surtout marqué par nos rencontres annuelles qui font de nos contacts hauts en couleurs, des instants d'exception dont vous êtes les principaux acteurs.

Le jumelage, c'est tout d'abord une rencontre entre des êtres humains, entre deux communautés, entre deux populations, entre deux histoires, entre deux cultures, entre deux coutumes. Il est naturellement placé sous le signe d'une grande amitié entre nous, sur une volonté constante de découvertes permanentes, réciproques et respectueuses de nos manières de faire, de notre patrimoine, de notre environnement et de notre cadre de vie.

Nous partageons ensemble des valeurs de Paix, de justice, de respect, de liberté. Nous nous parlons et nous nous écoutons, et ceci est le gage de la pérennité de notre amitié. Nous savons que les relations entre le **Val d'Ar-**

mance et **Stoumont** reposent sur ces qualités durables.

Je remercie celles et ceux, élus, membres des Comités de Jumelage, familles d'accueil de nos deux communautés, qui grâce à leur mobilisation et leur engagement nous permettent de vivre ces moments d'échanges harmonieux. A l'image d'un Univers en expansion et confirmant *Epicure*, **rien ne naît de rien, tout ne peut naître de tout, rien ne peut retourner au néant...**

Vive le Val d'Armance, Vive Stoumont, Vive le JUMELAGE !

Paolo TATULLO

Président du Comité de Jumelage

Lors des festivités officielles début juillet 2012, qui se dérouleront comme à l'accoutumée en alternance, nous serons accueillis par notre Communauté sœur et ses représentants du Val d'Armance.

Vous serez les partenaires de cette organisation pour laquelle votre conviviale et agréable participation sera très

appréciée par nos hôtes. Les personnes qui souhaitent de plus amples informations, peuvent s'adresser à Monsieur Roger Schyns à l'Office de Tourisme de Stoumont au 080 292 680.

Paolo TATULLO

Président du Comité de Jumelage



Stage de théâtre à La Gleize : souvenir de cet été ...

Déborah, Hugo, Adrien, Alexandrine, Hélène, Lilit, Jean, Floriane et Lucas, Adèle et Colin et moi, Marie- Laure...

J'avais vingt ans et je reçois un cadeau de mon grand- père : un bon de commande équivalent à une certaine somme d'argent pour aller chercher des livres dans une librairie à Liège. Et le cadeau à chacun de mes passages se réitérait : entrer dans la boutique, promener mon regard sur les rayons et...choisir ! Incroyable cadeau ! Certains auteurs me faisaient de l'œil, devenaient mes compagnons, tels Albert Camus, telles les pièces de théâtre qui commençaient à accompagner mes premiers pas sur le sol des planches de mes débuts de théâtre. Un cadeau qui dure une année, c'est fou ! ...comme mes vingt ans qui durent une année entière !

Pendant mon enfance, j'avais le même plaisir à parcourir le chemin de la maison à la bibliothèque. La sévérité de mon père s'essouffait lorsque ma demande se portait sur l'envie d'aller à la bibliothèque. Le trajet était long, de la maison au château qui accueillait les rayons de la bibliothèque. Il fallait changer de commune, suivre des rues, des trottoirs, traverser des routes, longer un terrain vague, un terrier, une prairie de moutons, parcourir une cité, descendre une rue à pic...et pousser la porte. Le même souffle de liberté anime ces deux souvenirs.

Aussi lorsque Anne Lejeune, responsable de l'Accueil Temps Libre de la commune de Stoumont, me propose d'animer un stage de théâtre cet été et Yvonne Vannerum de le soutenir grâce à l'intervention du réseau des bibliothèques Liège- Amblève, mon souvenir de vingt ans et cet autre de l'enfance me font un clin d'œil ! Et j'y vais, préparer notre rencontre, dans les rayons de la bibliothèque de Stavelot et dans l'espace de Stoumont, tellement petit mais tellement accueillant du sourire et des paroles échangées avec Andrée. Notre rencontre - Déborah (si matinale ce premier jour !), Hugo, Adrien, Alexandrine, Hélène, Lilit, Jean, Floriane et Lucas, Adèle et Colin et moi, Marie- Laure. Le premier août à La Gleize, stage de théâtre pour des GRANDS enfants de huit ans et des poussières (il s'agit de poussières d'étoile, cher Colin !) à quinze ans bien frappés ! (salutation aux humeurs de l'aînée !), une semaine pour lui dire au soleil qu'il peut rester au lit et nous boudier, nous trouverons d'autres plaisirs au fil des pages, des livres, des histoires et des illustrations.

« La parole en jeu ». Des piles de livres tenaient en équilibre dans la salle de gymnastique entre des brassées de costumes pour faire peau neuve aux personnages que chacune a choisi d'incarner. Le théâtre c'est aussi un sport, la parole engage les muscles, ne l'oublions pas !

Nous étions en bon voisinage puisque cette semaine- là un tournoi de tennis se jouait sur les terrains jouxtant la salle. Salutations étaient de mise, et envies d'assister aux spectacles les uns des autres... ce n'est pas rien de le dire ! Prendre la balle au bond, prendre le bon mot au vol : pas de différence fondamentale.

Ainsi donc des personnages tout droit sortis des livres, des bandes dessinées et des livres illustrés se sont rassemblés sur scène pour faire naître une cocasse histoire : dans un pays plus petit que petit, un pays qui bat de l'aile entre les nuages... c'est que son roi a disparu. Un ange z'ailé assisté d'une jolie secrétaire et du chat miaulant du roi décident de mener l'enquête auprès des habitants rassemblés sur la Grand Place. Pas de meurtre, pas d'histoire glauque, le roi est tout simplement très maladroit et il est tombé au fond du puits de son trône percé révèle son chat affublé de la parole grâce à la formule magique « je donne ma langue au chat ». Toute ressemblance avec des faits...serait malencontreusement fortuite ! il s'agit d'une histoire et les histoires comme chacun sait grandissent dans les livres qui poussent sur les rayons des bibliothèques !

Marie-Laure Vrancken



Stage de théâtre à La Gleize

Pendant les congés scolaires, plusieurs activités se sont mises en place. Le réseau des bibliothèques a pu organiser un stage de théâtre pour une ribambelle d'enfants de huit à quinze ans. Ce stage était donné par la comédienne Marie-Laure Vrancken. C'est donc grâce aux livres empruntés à la bibliothèque que Marie-Laure a pu prendre son

inspiration pour créer un personnage. Les enfants sous l'œil avisé de Marie-Laure ont écrit et joué pour la scène une histoire 'mystérico-comique' : « Le Petit Pays Sans Roi ».

« Il était une fois un tout petit pays. Vu du ciel, il était encore plus petit que petit. Il battait de l'aile entre les nuages »... Ainsi

commence l'histoire par la bouche d'un ange. Les enfants ont pu passer un stage la tête dans le ciel et les nuages. Ils n'ont même pas pu voir que le soleil n'était pas au rendez-vous.

Yvonne Vannerum
Echevine de la Bibliothèque





Le Festival du conte et de la légende – les 14 et 15 octobre 2011

Comme vous le savez peut-être, notre bibliothèque fonctionne en réseau avec les bibliothèques de Trois-Ponts, Lierneux et Stavelot. Le week-end des 14 et 15 octobre était donc la date choisie pour une action entre et avec les quatre bibliothèques. Cette journée s'est intitulée : « Voyage conté en STATROSTOULIE ». Un mot un peu difficile à dire, un mot nouveau, mais un mot qui sonne bien les quatre com-

munes. Chez nous, le voyage conté se déroulait le samedi après midi, ce qui a permis aux jeunes qui participaient à la journée de « Place aux Enfants » d'assister également au Conte de l'Arbre.

La conteuse Marie Bylyma nous a charmés. Le silence était de la partie. Je crois que ce silence nous a parlé ! Les enfants ont écouté du début à la fin les histoires d'arbres qui rêvent, des

graines sur les champs, de fleurs à éclore, des fruits à croquer, bref, des histoires baignées de ce soleil automnal tout doux à déguster avec gourmandise et à partager.

Yvonne Vannerum
Echevine de la Bibliothèque

Le 15 octobre : journée « Place aux Enfants » dans notre commune

Cette journée ludique et pédagogique veut favoriser la découverte du monde adulte par les enfants de 11 et 12 ans. Ce jour là, le monde des adultes s'ouvre à la curiosité des enfants. Pendant toute la journée, les enfants ont pu découvrir les activités de la vie économique, sociale et culturelle. Dès le matin, les enfants sont partis par petits groupes accompagnés bien sûr d'un adulte. Certains se sont rendus au restaurant où il a fallu préparer les petits déjeuners, servir les clients, débarrasser les tables pour vraiment s'imaginer le métier. D'autres ont pris la direction de la maison de police. Les voilà bien accueillis mais attention ! Il y a de vraies armes mais aussi un cachot.

Un maître chien a fait de la mise en situation avec son chien. Tout le monde a compris : il faut respecter le policier et son chien, c'est plus prudent !

D'autres sont passés chez le vétérinaire. Après avoir reçu les explications pour comprendre à quoi sert tout le matériel médical, les jeunes ont examiné un gros chien. Il était en bonne santé.

D'autres se sont rendus au manège. La découverte de grands animaux. D'autres encore se sont rendus à la ferme didactique du fagotin. Après les explications, il a fallu nourrir les animaux mais aussi traire une vache et donner les soins quotidiens aux animaux. D'autres activi-

tés tout au long de la journée pour se retrouver tous ensemble à « l'Ecole des Filles » où nous avons pu assister à un voyage conté. En effet nous avons profité de la journée du festival du conte.

C'est vers 17 heures que la journée a pris fin. Je pense que les enfants ont passé une formidable journée sous le soleil radieux de Stoumont.

Un grand merci à toutes les personnes qui avaient accepté de participer à cette journée.

Yvonne Vannerum
Echevine de la Jeunesse



Mémorial Ivo Vandamme – le 16 septembre 2011

Cette année c'est le 16 septembre que j'ai pu emmener 18 jeunes au mémorial Ivo Vandamme à Bruxelles. Une fois de plus nous avons eu la chance que notre commune soit sélectionnée pour obtenir des places pour nos jeunes. C'est donc toujours avec les jeunes de Trois-Ponts (pour faire des économies d'énergie et d'argent) que nous avons pris le départ, nos belles casquettes vissées à nos têtes (merci à Marcel et André Constant !), pour le Stade Roi Baudouin à Bruxelles. Déjà tout un programme pour certains !

A notre arrivée, il a fallu un peu de patience mais quand les grilles se sont ouvertes, quelle découverte ! Un stade immense s'ouvrait à nous. Cinquante mille personnes attendaient nos champions. Jonathan et Kevin Borlée, les seigneurs du stade, ont fait vibrer les cœurs déjà rien qu'à la présentation de tous les athlètes. Mais plus encore lorsqu'ils n'ont pas

hésité à prendre le temps de serrer les mains ou de signer des autographes aux jeunes qui avaient l'opportunité de se trouver au premier rang. Un autre moment fort, lorsque le grand Usain Bolt est apparu. A nouveau des applaudissements et des cris à n'en plus finir fusaiement de partout. Après avoir suivi toutes les disciplines, un petit concert endiablé nous a tenu en forme jusqu'au feu d'artifice.

Voilà une journée qui se terminait en apothéose. Le retour s'est passé sans embûches et à notre arrivée, les parents fatigués attendaient nos jeunes qui eux étaient toujours excités par le fabuleux spectacle auquel ils ont eu droit. Voir nos champions de si près et près de chez nous c'est super.

Yvonne Vannerum
Echevine des sports





Le Commerce équitable

Lors de la séance du conseil communal du 5 octobre, le conseil a décidé de s'inscrire dans la campagne « communes du commerce équitable ».

Pour pouvoir décrocher la reconnaissance de commune équitable, c'est un vrai challenge. Il est nécessaire de respecter plusieurs critères tels que sensibiliser l'horeca, les commerces, les écoles, les entreprises, bref il faut mener des actions.

Le but de ces actions, est de participer à un

développement durable tant au nord qu'au sud. Le label fairtrade Max Havelaar se trouve sur une gamme de produits qui ne cesse de s'élargir telle que : le café, le thé, les fruits frais, les jus de fruits, les biscuits, le vin, le coton, les cosmétiques, les confitures etc...

Il y a désormais des produits équitables pour tous les goûts et tous les budgets. Vous pouvez les découvrir sur www.maxhavelaar.be. Vous trouverez également ces produits dans les magasins Oxfam ou même en grandes surfaces.

Par ces petits gestes, nous donnons les moyens aux producteurs défavorisés de combattre la pauvreté par eux mêmes et de prendre en mains leur propre avenir. Il est bien entendu que nous ne devons pas négliger producteurs et agriculteurs locaux qui ont de bons produits voir même des produits bio.

Yvonne Vannerum
Echevine de l'égalité des chances

Le dépistage du cancer du sein

Grâce à une collaboration avec la province, nous avons la chance de pouvoir bénéficier du passage du car de santé « Mammobile ». Cet examen est très important. Chez la femme, le cancer du sein est la tumeur la plus fréquente. Elle représente 35,3% des cancers et elle est la cause principale de mortalité par cancer. Septante-sept pourcent des cancers du sein surviennent après 50 ans.

Depuis 2002, la communauté Française a mis en place un programme, organisé le dépistage du cancer du sein pour les femmes 50 à 69 ans. L'enjeu majeur de ce programme est de faire bénéficier la population ciblée d'un examen afin de réduire la mortalité liée au cancer du sein. Lors du dernier passage du Mammobile sur le territoire de notre commune, 28 femmes s'y sont présentées. Cet examen est

gratuit, pas du tout douloureux et discret. N'hésitez pas lors du prochain passage du car « Mammobile ».

Un simple examen peut vous sauver.

Yvonne Vannerum
Échevine de la santé



Les infos du Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.)

Le tarif téléphonique social

Comment bénéficier du tarif social ?

Le tarif téléphonique social est un tarif réduit accordé pour raison sociale ou humanitaire.

Pour bénéficier de cette réduction, différents critères doivent être remplis. Si vous avez plus de 65 ans, ou si vous souffrez d'un handicap, ou si vous êtes aveugle, militaire de guerre, alors vous pouvez peut-être bénéficier du tarif social.

Prenez contact avec votre opérateur téléphonique pour voir si vous pouvez bénéficier de ce tarif.

Le tarif social en électricité

Le tarif social est systématiquement plus bas que n'importe quelle offre commerciale d'un fournisseur d'énergie et permet donc d'alléger sensiblement le coût de votre facture d'énergie. Le tarif social est calculé semestriellement par la Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz.

Ce tarif est exprimé en €/kWh. en électricité, le tarif social varie selon que vous disposez d'un compteur simple, bi-horaire ou exclusif nuit.

Conditions d'attribution :

Pour bénéficier du tarif social, vous devez être reconnu comme « client protégé ».

Vous êtes considéré comme « client protégé » si vous prouvez que vous ou toute autre personne vivant sous votre toit appartiennent à certaines catégories.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le CPAS.

Exclusions :

Sont exclus du bénéfice du tarif social, les consommations des résidences secondaires, des communs, des immeubles résidentiels et les clients professionnels.

Responsable : Mme PASTOR Sarah

Tel : 080/29.26.86

Permanence : lundi et vendredi de 09h à 12h.

Récapitulatif des conditions pour bénéficier de l'intervention du Fonds Social Chauffage

Sur quels combustibles porte l'intervention ?

L'intervention porte sur la facture payée pour l'achat d'un combustible domestique (gasoil de chauffage) à la pompe ou en vrac (dans l'optique de remplir une citerne à domicile), de pétrole lampant à la pompe et de gaz propane en vrac livré à domicile en grosses quantités (dans une citerne, pas en bonbonnes).

La livraison doit être faite entre le 1er janvier et le 31 décembre.

Qui a droit à cette intervention financière ?

- Catégorie 1 : les personnes bénéficiaires d'une intervention majorée d'assurance soins de santé.
- Catégorie 2 : les personnes à revenu limité, c'est-à-dire les ménages dont le revenu annuel brut imposable est inférieur ou égal à 15.782,42 €, majoré de 2.921,74 € par personne à charge.

- Catégorie 3 : les personnes surendettées qui bénéficient d'une médiation de dettes conformément à la loi du 12 juin 1991 relative au crédit à la consommation ou d'un règlement collectif de dettes en vertu des articles 1675/2 et suivant du Code judiciaire et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

A combien s'élève l'intervention ?

Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation varie entre 14 cents et 20 cents par litre.

Ce montant dépend du prix facturé du combustible. Plus le prix est élevé, plus l'intervention est importante.

Le Fonds intervient pour un maximum de 1500 litres par période de chauffe et par famille.

Pour les personnes qui se chauffent au mazout ou au pétrole lampant acheté à la pompe, le Fonds a prévu une intervention forfaitaire de 210 €. Un seul ticket suffit pour prétendre à l'allocation forfaitaire.



Comment réclamer cette intervention ?

Vous devez introduire votre demande auprès du CPAS de votre commune dans les 60 jours suivant la livraison.

Le CPAS vérifiera :

- si vous appartenez réellement à une des catégories précitées,
- si vous utilisez réellement un combustible de chauffage qui vous donne droit à une intervention,
- si l'adresse figurant sur la facture correspond à l'adresse de livraison et à l'adresse où vous résidez habituellement,
- si vous répondez aux conditions de revenus mentionnées ci-dessus, le CPAS consultera par voie informatique vos données de revenus, directement auprès du SPF Finances ainsi que celle des membres qui composent votre ménage. Le CPAS peut vous contacter en cas de demande de renseignements complémentaires.

Le CPAS vous demandera de présenter les documents suivants :

- Dans tous les cas, une copie de la facture ou du bon de livraison. Si vous habitez dans un immeuble à plusieurs appartements, vous devez demander au propriétaire ou

au gérant de l'immeuble une copie de la facture et une attestation avec mention du nombre d'appartements auquel se rapporte la facture.

- **Si vous faites partie de la catégorie 1 :**
 - votre carte d'identité,
 - à la demande du CPAS la preuve des revenus du ménage (le dernier avertissement extrait de rôle, la dernière fiche de paie, l'attestation la plus récente d'allocation sociale,...)
- **Si vous faites partie de la catégorie 2 :**
 - votre carte d'identité,
 - à la demande du CPAS la preuve des revenus du ménage (le dernier extrait de rôle, la dernière fiche de paie, l'attestation la plus récente de versement d'allocation sociale,...)
- **Si vous faites partie de la catégorie 3 :**
 - la décision d'admissibilité du règlement collectif de dettes ou une attestation émanant de la personne qui effectue la médiation des dettes.

Où trouver des informations complémentaires ?

- auprès du CPAS, M^{me} HOUBA Christel, le mercredi de 9h00 à 12h00. 080/29.26.83
- sur le site www.fondschauffage.be
- au numéro gratuit 0800/90 929.

AMO - CAP SUD

C'est un service qui apporte une aide sociale et éducative.

Il vise à favoriser l'épanouissement du jeune dans son environnement social et familial, notamment afin de prévenir toutes ruptures avec cet environnement.

L'AMO intervient pour tout jeune de moins de 18 ans, ou de moins de 20 ans pour lequel l'aide a été sollicitée avant l'âge de 18 ans.

Qui peut y faire appel ?

Tout jeune qui désire une information, une aide, ou qui éprouve des difficultés.

Tout parent ou proche qui rencontre des difficultés dans l'éducation ou la relation avec l'enfant.

Tout enfant ou jeune en situation de danger.

A quelles conditions l'AMO intervient-elle ?

Uniquement à la demande du jeune ou du parent concerné.

Cette demande doit être volontaire et non forcée : aucune autorité ne peut imposer au jeune de consulter une AMO.

La participation active de la personne est la base de toute relation.

Lors de tout contact avec une autorité, le jeune peut demander à se faire accompagner.

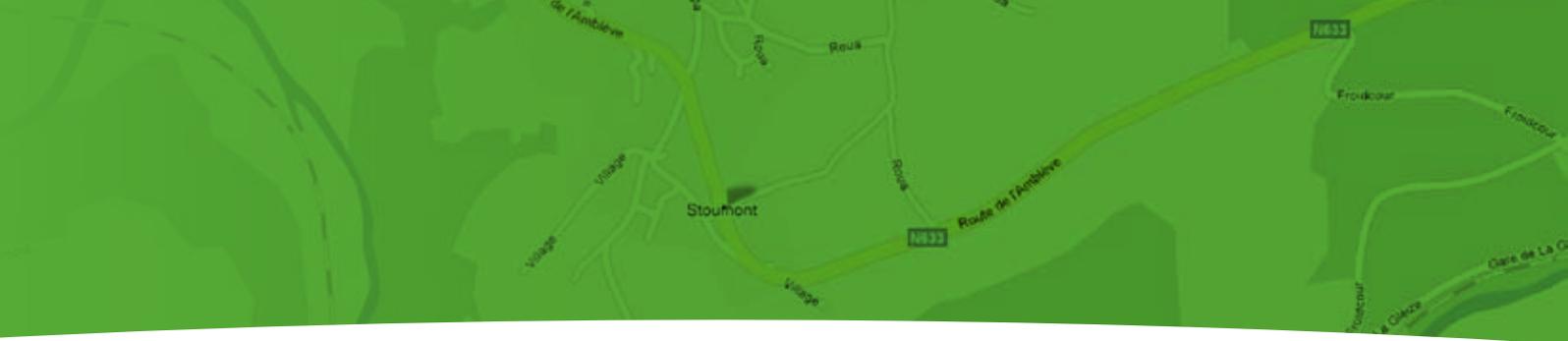
Dans ce cas, il reste l'interlocuteur principal.

L'AMO est là pour l'aider à s'exprimer, pour qu'il soit entendu.

La personne concernée a le droit, à tout moment, de mettre fin à l'intervention.

L'aide individuelle accordée par le service est gratuite.





Rue Hottonruy,14 – 4970 STAVELOT

Territoire d'action :

Waimès, Malmedy, Stavelot, Trois-Ponts, Stoumont, Lierneux.

Tél. : 080/ 86.31.24 – Fax : 080/39.82.98

E-mail : amo-capsud@skynet.be

Permanences :

Lundi de 16h à 18h – Mercredi de 12h à 17h – Vendredi de 16h à 18h ou sur rendez-vous.

Ariane BACQUELAINE, Sarah PASTOR,
Christel HOUBA – Assistantes sociales
Albert ANDRE – Président du C.P.A.S.

A l'attention des propriétaires et candidats locataires L'Agence Immobilière Sociale Ourthe Amblève

Alternative entre le logement « privé » et le logement « social », l'AIS Ourthe Amblève gère, pour le compte de propriétaires privés ou publics, des maisons, appartements ou immeubles.

Elle loue ces biens à des personnes et des ménages à revenus précaires ou modestes.

Le propriétaire a la possibilité de souscrire un prêt à taux zéro et/ou d'obtenir une subvention pour la réhabilitation ou la restructuration de son immeuble s'il accepte de confier son bien en gestion à l'AIS.

L'AIS garantit aux propriétaires :

- Le paiement du loyer que le locataire l'assure ou pas ;
- L'exonération partielle ou totale du pré-compte immobilier ;

- La certitude, en fin de bail, de retrouver le bien tel que désigné dans l'état des lieux initial ;
- Un suivi social et technique adapté à chaque locataire et à chaque immeuble ;
- La certitude que les obligations en matière d'assurance incendie multirisques sont couvertes par l'A.I.S. et les locataires.

L'A.I.S. propose aux locataires des logements salubres et conformes avec des loyers modérés. Les conditions à remplir pour être candidat à la location sont les suivantes :

- Ne pas être plein propriétaire ou usufruitier d'un bien immobilier ;
- Le montant annuel imposable du revenu du ménage ne peut dépasser 24.000 euros pour une personne seule ou 30.100 eus pour un couple (à majorer de 2.200 euros par enfant à charge).

Permanences pour les inscriptions :
Mardi de 09h à 12h – Jeudi de 13h à 16h
Rue de la Heyd, 8/A – 4920 AYWAILLE
Tél. : 080/ 380.90.69

Albert ANDRE
Echevin du logement





Le Centre médical Hélicoptéré de Bra-sur-Lienne : pensez-y !!!

En cas d'urgence, appelez le 112

Le Centre Médical Hélicoptéré de Bra-sur-Lienne intervient régulièrement dans la commune et la région de Stoumont. Dans toutes les situations d'intervention, l'hélicoptère du CMH se déplace à la demande du 112. Comment ça marche ? Tous les détails avec Olivier Pirotte, le coordinateur du Centre Médical Hélicoptéré.

Pourquoi faut-il appeler le 112 ?

Le 112 est un numéro important à retenir en cas d'urgence. Le 112 dispose en temps réel d'une vision complète de tous les moyens de secours disponibles pour réaliser une intervention d'urgence : les pompiers, les ambulances, les véhicules d'urgence et de réanimation (SMUR) ainsi que l'hélicoptère du CMH. Il peut donc contrôler ces différents vecteurs en permanence.

Lors de l'appel, comment fonctionne le 112 ?

Le préposé du 112 va vous poser une série de questions très précises pour situer le lieu d'intervention et définir son degré d'urgence. Dans tous les cas, le 112 doit envoyer, sur le terrain, le moyen de secours disponible, le plus adapté et le plus rapide pour porter secours au patient. Son rôle est aussi de vous inviter à poser les premiers gestes pouvant aider la personne à être sauvée, en attendant l'arrivée des secours.

Peut-on demander directement l'intervention de l'hélicoptère du CMH ?

Seul le 112 décide du moyen le plus adapté, en fonction des informations recueillies. Il doit par

contre envoyer le moyen le plus rapide, s'il est disponible. Depuis la base de Bra-sur-Lienne, l'hélicoptère du CMH couvre la commune de Stoumont en moins de 6 minutes. L'hélicoptère a donc la capacité d'intervenir très rapidement dans la région. La grande rapidité de l'hélicoptère permet également au CMH de transporter le patient rapidement vers l'infrastructure hospitalière la plus adaptée aux besoins du patient. Par exemple, depuis Stoumont, il faut environ 10 minutes pour rejoindre un hôpital spécialisé en région liégeoise.

Et si l'hélicoptère du CMH n'est pas disponible ?

Si l'hélicoptère est déjà en intervention ou indisponible au moment de l'appel, le centre 112 peut faire appel à un autre moyen de secours. Selon la nécessité, ce dernier peut toujours faire appel au CMH, s'il est disponible, pour transporter le patient le plus rapidement possible vers un hôpital.

L'hélicoptère du CMH transporte-t-il toujours le patient ?

Le CMH assure le transport du patient si le médecin d'urgence estime que l'hélicoptère est nécessaire pour gagner du temps et pour sauver le patient. Dans certains cas, il arrive que le médecin demande l'intervention d'une ambulance pour assurer le transport vers l'hôpital.

L'hélicoptère du CMH intervient pour tous les patients ?

Pour tous les patients qui ont besoin d'une aide médicale urgente.

Il existe une affiliation au CMH, à quoi sert-elle ?

Il est important de comprendre que l'affiliation ne donne pas droit à l'intervention de l'hélicoptère. Affilié ou non, l'hélicoptère intervient pour tout le monde. L'affiliation permet à l'ASBL de prendre en charge, pour le patient, les frais non couverts par les mutuelles, en cas de transport hélicoptéré. L'affiliation, c'est aussi un geste de citoyenneté : elle permet à l'ASBL Centre Médical Hélicoptéré d'exister et de maintenir son service médical hélicoptéré. Enfin, en s'affiliant, chaque personne réalise un geste de solidarité : chaque affiliation permet à l'ASBL CMH de réduire les coûts d'intervention pour tous les patients.

Le Centre Médical Hélicoptéré est une ASBL assurant un service médical d'urgence et de réanimation par hélicoptère. Il est disponible 24h sur 24, 7 jours sur 7, partout en Belgique, pour toute mission d'aide médicale urgente commandée par le 112. Le CMH offre un service médical d'urgence professionnel et de qualité, dans l'intérêt unique de chaque patient. L'ASBL Centre Médical Hélicoptéré développe une carte d'affiliation offrant à ses bénéficiaires la gratuité du transport médicalisé lors de toute intervention hélicoptérée urgente. Le montant annuel d'une affiliation est de 30 euros pour une personne seule et de 47 euros pour une famille. Infos au 086/45 03 39, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 ou sur www.centremedicalheliporte.be

Opération distribution de bâches au parc à conteneurs

Le samedi 25 juin, au parc à conteneurs, l'administration communale avait décidé de distribuer des bâches pour couvrir les remorques. Le but de cette distribution était de faire prendre conscience que c'est déjà très bien de conduire ses déchets au parc à conteneurs mais qu'il est tout aussi important de ne pas laisser des déchets le long des routes tel le Petit Poucet. Il faut aussi respecter la nature mais également les personnes bénévoles qui prennent le temps d'une journée pour ramasser les déchets afin que notre commune d'exception reste propre jusque dans les fossés. Alors à chaque visite au parc, n'oubliez pas de bâcher votre remorque. C'est un geste simple qui gardera notre paysage plus agréable à regarder.

Yvonne Vannerum
Echevine en charge de la gestion
des déchets ménagers



Sommes-nous de bons trieurs à Stoumont ?

Les statistiques de 2010 nous montrent que les emballages PMC et de verre sont en diminution. Si ces emballages sont déposés au parc à conteneurs, ils seront recyclés. Il faut y penser. Plus nous recyclons moins nous paierons. Pensez aussi que les déchets de cuisine sont valorisés deux fois. Ils servent à fabriquer de l'électricité mais également du compost. Emballez-les dans les sachets à pain ou dans du journal avant de les déposer dans le coté vert du duo-bac. Ou mieux encore, faites un compost à domicile : vous réduirez votre facture

de traitement des déchets et vous disposerez, dans quelques mois, d'un bon terreau pour vos plantations.

En 2010 la production des déchets a diminué de 2 % et est encore améliorable. N'oubliez pas que le déchet le plus facile à trier est celui qui n'existe pas. Pensez-y lors de vos achats. Achetez malin, c'est déjà trier !

Yvonne Vannerum
Echevine en charge de la gestion des déchets

Projet éolien sur les communes de Stoumont et d'Aywaille

Le 13 octobre dernier, nous avons organisé, à Lorcé, en collaboration avec les sociétés SPE Luminus et ENABI une soirée d'information préalable à l'implantation d'un parc éolien pluricommunal et ce, en concertation avec la commune d'Aywaille.

Ce projet concerne l'implantation de 5 éoliennes de part et d'autre de l'autoroute E25, entre les villages de Lorcé, de Bosson et d'Ernonheid, soit 3 sur des terrains appartenant à la commune de Stoumont et 2 sur des terrains, propriété de la commune d'Aywaille.

Cette première réunion s'inscrit dans un cadre légal et marque le lancement de l'étude d'incidences et de la procédure officielle de demande de permis unique. Elle a été l'occasion pour les différents acteurs de présenter le projet ainsi que la méthodologie de l'étude d'incidences et de répondre aux premières questions de la petite centaine de citoyens qui s'étaient déplacés.

Les habitants des deux communes ont également eu l'opportunité de communiquer leurs observations et suggestions relatives aux éléments à prendre en compte dans l'étude d'incidences jusqu'au 28 octobre.

C'est seulement au terme de cette étude qu'une demande de permis pourra être introduite auprès des autorités compétentes.

L'installation et l'exploitation d'un parc éolien nécessite l'obtention d'un permis d'urbanisme et d'un permis d'environnement. Les deux permis étant requis en même temps, la procédure à suivre est celle du permis unique.

Les autorités communales ne disposent donc pas de pouvoir de décision. En pareil dossier, deux fonctionnaires (le fonctionnaire technique et le fonctionnaire délégué) issus de deux administrations différentes (DGRNE et DGATLP) interviennent conjointement pour les matières qui leur sont propres, à savoir l'Environnement et l'Urbanisme.

C'est le fonctionnaire technique qui coordonne la procédure. Dès que le dossier sera déclaré complet et recevable par ce dernier, divers avis seront sollicités, comme par exemple l'avis du DNF et une enquête publique sera organisée. A charge pour les communes d'en rédiger le rapport de synthèse et de le transmettre, annexé des différents avis, au fonctionnaire technique pour analyse et décision.

En cas de concrétisation du projet, notre commune devrait recevoir, en contrepartie de la location des terrains, un montant indexé de 12.000 euros par éolienne et par an.

Par ailleurs, dans le protocole d'accord, nous avons également souhaité inclure une clause visant à permettre aux citoyens de participer

financièrement directement ou indirectement à l'exploitation du parc éolien à concurrence d'une éolienne. Les modalités seront à définir. Enfin, la société ENABI s'est également engagée à réaliser une zone de maintien et de développement de la biodiversité locale dans le périmètre du projet.

Le calendrier prévu s'établit comme suit :

- Novembre 2011 – novembre 2012 – réalisation de l'étude d'incidences
- Novembre 2012 – présentation des résultats de l'étude à Aywaille
- Novembre 2012 – introduction de la demande de permis unique
- Juillet 2013 – décision des autorités compétentes
- Courant 2014 – construction en cas de décision favorable des autorités

Sources d'énergie renouvelables, les éoliennes sont une des alternatives aux modes classiques de production d'électricité.

Le défi pour la Région Wallonne est de tripler le nombre d'éoliennes d'ici 2020. Avec ce projet de longue haleine, nous souhaitons participer à ce défi.

Didier Gilkinet
Bourgmestre



Ces cimetières qui nous coûtent ... un os !

Ne voyez pas dans ce titre accrocheur un signe irrespectueux mais uniquement un léger trait d'humour (noir). Tout au contraire, j'aime à rappeler, dans mes différents articles sur ce sujet, que : « Une commune respectueuse de ses habitants, se doit de l'être aussi de ses morts ».

C'est fidèle à cette formule que le collège communal a, depuis 2007, réalisé des investissements importants en temps, en main d'œuvre et en budgets dans les huit cimetières que compte notre belle commune.

Sa première tâche fût purement administrative: rédiger un règlement général ainsi qu'un règlement des tarifs. De plus, il désigna, un fossoyeur attiré, en la personne de Pascal Dumont. Il est important, pour la population comme pour l'administration, d'avoir une personne de référence.

Après cette mise à niveau, la deuxième tâche de la commune fût de se mettre en conformité avec le décret de la Région Wallonne qui rappelle des dispositions, somme toute, élémentaires.

Pascal et Stéphan s'attellent à ce travail. Une bonne partie en est déjà réalisée et, dans quelques mois, tous nos cimetières disposeront d'un ossuaire et d'un caveau d'attente.

Une troisième tâche consiste à aménager les

murs d'enceinte. Les premiers furent ceux de Moustier. Ragréage et rejointoiment, viennent d'y être terminés. En 2012, ce sera le tour de Stoumont et de l'ancien cimetière de Rahier. Le statut de bâtiment classé de ces derniers nous permettra d'obtenir un subside de 60 %. Par ailleurs, l'avis favorable de la Région Wallonne à notre réponse à un appel à projet nous a permis de restaurer l'ancienne morgue du cimetière de Chevron. Elle trouvera dans les prochaines semaines une nouvelle affectation : elle accueillera le columbarium.

Un autre chantier fut l'agrandissement du cimetière de Rahier qui dispose maintenant d'un columbarium de 32 X 2 places, de 19 caveaux pour deux personnes et d'un caveau d'attente. Ce dossier ouvert en février 2009 vient seulement de se concrétiser en novembre 2011. Il était temps: il ne restait plus aucune place.

Enfin, la commune a encore investi dans l'acquisition d'une mini-pelle, dont les dimensions permettent les déplacements dans les allées.

Nous étions l'une des dernières communes qui ne bénéficiaient pas de cet équipement, qui sera bien utile, et sera particulièrement apprécié de nos hommes, non seulement pour creuser les fosses mais aussi pour démonter d'anciens monuments abandonnés et/ou dangereux.

Signalons encore que notre fossoyeur a suivi plusieurs formations, dont une à La Paix Dieu sur le thème du patrimoine funéraire.

Le travail n'est pas fini. Dans les prochaines années, il faudra continuer la restauration des enceintes et programmer la création d'un nouveau cimetière à La Gleize.

Vous le voyez, beaucoup d'investissements humains et financiers, pour que nos cimetières redeviennent des lieux de recueillement où s'harmonisent le souvenir de nos défunts, une respectueuse quiétude et la sauvegarde de notre patrimoine.

Philippe GOFFIN
Echevin des Cimetières



Les travaux à l'ancienne morgue du cimetière de Chevron : restauration de la toiture, des châssis, de l'intérieur et transformation en columbarium.





Les travaux de terrassement et d'aménagement pour l'agrandissement du cimetière de Rahier.



Les premiers tours de chenilles de la nouvelle mini-pelle aux mains bientôt expertes de Pascal Dumont.

Le PHOTOVOLTAÏQUE, fausse bonne idée ?

Indéniablement, le message vertueusement vert véhiculé par les entrepreneurs en installations photovoltaïques, il y a quelques mois encore, a dérivé vers une communication purement axée sur les attraits financiers de telles installations.

Était-ce bien raisonnable de la part de la Région d'avoir privilégié cette filière au détriment d'autres ?

L'équation suivante démontre à souhait ce choix contestable, en terme environnemental, quand on sait que pour réduire d'une unité de CO₂, les rejets de gaz à effet de serre, il faut investir 8€ en photovoltaïque, mais seulement 1€ en matériaux d'isolation thermique.

Le nouveau Ministre, a compris qu'il fallait corriger le tir.

Domage que les mesures qu'il a prises, n'aient pas toujours été assimilées par les citoyens, néanmoins, elles démontrent aujourd'hui toute leur pertinence.

N'empêche qu'il continue de s'octroyer bon nombre de permis tous les jours en Wallonie.

Tout cela n'est-il pas prématuré ? Cette technologie est-elle aboutie ? Certainement non, elle est au contraire en pleine mutation.

Il est à craindre que les technologies installées en ce moment seront trop vite obsolètes, ce qui risque d'induire beaucoup de frustration chez les citoyens acquéreurs.

Puis-je donc prétendre que cette technologie n'est tout simplement pas au point ? Oui je le prétends !

Un exemple récent.

Rappel : Il existe deux grandes technologies solaires : le solaire photovoltaïque (qui produit l'électricité) et le thermique (qui produit la chaleur pour l'eau chaude ou le chauffage).

Malheureusement les panneaux «*électriques* » ne sont pas assez puissants pour chauffer une maison ou même l'eau chaude sanitaire, quand aux «*thermiques* », ils ne produiront jamais rien d'autre que de la chaleur. A ce

problème, s'ajoute que ni les toits des habitations, ni les finances des citoyens ne sont assez généreux pour accueillir et financer les deux technologies.

Ironiquement, les panneaux solaires photovoltaïques posés en toiture souffrent de surchauffe, qui peut sévèrement nuire à leur rendement. (Votre installateur vous l'a-t-il précisé ou l'ignore-t-il ?).

Des industriels français, ont récemment eu l'idée de les refroidir activement à l'aide d'un circuit liquide... et de valoriser cette chaleur dans un système de chauffage et d'eau chaude solaire.

Si pour obtenir de la chaleur, un seul panneau hybride est moins bon que son homologue dédié au chauffage (de l'ordre de 20%), la différence est largement compensée par la très grande surface d'un toit solaire électrique, d'environ le double de ce que l'on a besoin pour un chauffage solaire, et de huit à dix fois celle nécessaire à produire l'eau chaude solaire d'un foyer.

Cette année, les prototypes sont sortis du laboratoire. Un industriel français, avec déjà quatre installations à son actif en conditions réelles, commercialise aujourd'hui une solution solaire globale thermique et électrique. Cette véritable centrale électrique solaire va donc assurer, avec les mêmes panneaux, la fourniture de l'eau chaude solaire, d'une partie du chauffage, et la couverture de l'équivalent des besoins en électricité.

Choisir l'hybride revient moins cher que d'ajouter un panneau électrique à un panneau thermique. Le refroidissement actif augmentant le rendement électrique, la solution cumule les avantages, comparée aux systèmes classiques, et d'autres gains imprévus apparaissent, comme la possibilité de déneiger rapidement des panneaux solaires en hiver.

L'effet massique joue aussi dans la mesure où les ancrages doivent être mieux maîtrisés, nécessitant parfois le renforcement des charpentes mais rendant du coup la probabilité d'arrachement des panneaux en cas de tempête, plus aléatoire (plusieurs installations classiques ont été gravement endommagées lors de vents à 100km/h ce 12 décembre 2011).

Comme pour l'automobile, l'hybride pourrait bien être l'avenir de cette technologie et supplanter définitivement son homologue photovoltaïque « pur », au moins, dans le domaine résidentiel.

Ceci n'est qu'un exemple, mais que faut-il penser des nouvelles cellules bien plus performantes, des nouveaux matériaux bien moins polluants, des tuiles photovoltaïques, des nanotechnologies, etc.

En attendant, la prolifération actuelle débouche sur des dérives comme ces immenses suiveurs qui ont certes une efficacité non contestable, mais qui auraient du être autorisés dans un cadre strict (par exemple plus vite autorisés en site de zone d'activités industrielles).

Lorsqu'on fustige à tort ou à raison, l'implantation de sites éoliens et que les principaux arguments sont de type paysager ou esthétique, on peut se poser le problème à l'identique pour ces suiveurs.

N'est-il pas venu le temps de la réflexion et de l'analyse ? Ne serait-il pas opportun de s'imposer un moratoire avant de s'engager pour 10 ans ou plus dans de lourds investissements pour des technologies qui s'avèrent d'ores et déjà dépassées ?

Christiane Sacré
Energie & Environnement

LE SOURIRE DE VOTRE ADMINISTRATION

Certains l'avaient demandé... Nous avons le plaisir de vous présenter l'organigramme de l'administration communale. Nous sommes une vingtaine, avec l'office du tourisme et la bibliothèque, à y effectuer des prestations à votre service.

Le fonctionnement d'une petite administration telle que la nôtre a ses similitudes avec les plus grandes et aussi ses spécificités. Similitudes, dans le sens où nous sommes appelés à fournir la plupart des services offerts par de plus grandes administrations, spécificités dans la mesure où leur mise en œuvre et les moyens dont nous disposons peuvent s'avérer différents.

Ainsi, chez nous, un service est parfois représenté par une seule personne, à mi-temps voire moins. À l'administration, seul un service comporte deux personnes à temps plein, le service technique des travaux.

Tous les autres services sont couverts par moins de deux équivalents temps plein.

Il faut dès lors parfois jongler un peu pour assurer la continuité du service lors des vacances annuelles ou d'absences pour raisons médicales.

En ce qui concerne l'urbanisme, par exemple, le service est actuellement assuré par une personne à 4/5 temps et une autre à mi-temps. Chacune de ces personnes est en droit de prendre ses congés durant une période statutairement définie.

Du quinze juillet au quinze août, les bureaux sont fermés au public, ce qui ne signifie nullement que les dossiers ne sont pas traités. Il est aisé de comprendre que si une seule personne occupée à temps partiel reçoit le public et répond aux appels téléphoniques, il ne lui reste plus (ou pratiquement plus) de temps pour traiter les dossiers. C'est donc par nécessité mais aussi dans un souci d'efficacité et d'efficacité que nous travaillons à bureaux fermés durant cette période. Nous pensons de cette façon assurer, de manière adéquate et en tenant compte des moyens qui sont les nôtres, le suivi des dossiers qui nous sont soumis.

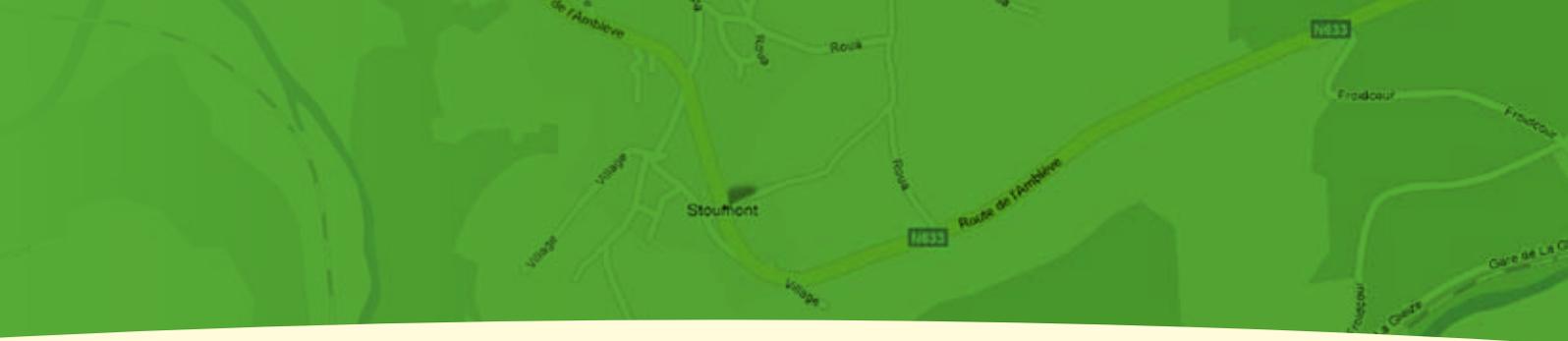
Que ce soit pour délivrer un permis ou pour en délivrer dix, l'administration doit posséder les connaissances requises tout en ayant des moyens limités.

Les matières sont complexes, en constante évolution et nous sommes soumis à la législation sur les marchés publics. Cela implique une remise à niveau régulière des compétences, des formations et la familiarisation avec des programmes et des logiciels qui évoluent eux aussi.

Ainsi, en 2011, quatre personnes se sont formées à l'évaluation, deux à l'établissement des descriptions de fonctions, rendues obligatoires dans le cadre du pacte pour une fonction publique locale et provinciale solidaire, un agent a poursuivi une formation en sciences administratives, deux agents se sont formés à l'accueil, un agent a débuté un master à horaire décalé, deux responsables de service ont effectué une formation à la gestion d'équipe efficace, un agent s'est formé à la préservation du petit patrimoine (cimetières), deux à la taille des arbres et à l'utilisation des pesticides tandis que les agents des services population, état civil, étrangers, urbanisme et planification d'urgence remettaient à jour leurs compétences et prenaient connaissance de nouvelles dispositions.

En sus, certains ont suivi des formations nécessaires à l'évolution de carrière et trois agents effectuent les démarches nécessaires à l'obtention du permis C.





De nouveaux services, de nouvelles fonctions apparaissent au sein des communes : service du logement, de la mobilité, accueil temps libre, conseiller en aménagement du territoire, agent constatateur, agent sanctionnateur, fonctionnaire planu (planification d'urgence), responsable des économies d'énergie...Signe des temps.

D'autres niveaux de pouvoirs mettent à charge des communes des tâches et responsabilités qui ne leur incombait pas auparavant,

comme la gestion de crise et la planification d'urgence, la mobilité, le logement public, la prise en compte des demandeurs d'asile, le financement et la supervision des zones de police et de secours...

Comme on peut le constater, rien n'est figé et il faut sans cesse remettre son ouvrage sur le métier comme avaient coutume de dire les anciens. Sans une constante adaptation, les services seraient dépassés par la technologie, les lois et règlements, les attentes de la popula-

tion, des élus, des autres niveaux de pouvoirs, de la tutelle, des pouvoirs subsidiant, ainsi que par l'évolution sociétale et environnementale.

Cette évolution devrait se confirmer à l'avenir. Les missions confiées aux pouvoirs locaux demandent compétences et professionnalisme faute de quoi, elles ne peuvent être accomplies correctement.

C'est avec une certaine fierté que je voudrais vous évoquer ici les compétences détenues par les agents qui œuvrent à l'administration.



Commune à la Une



Comme vous pouvez vous en rendre compte, à la découverte de l'organigramme et des coordonnées des différents services, beaucoup d'entre eux occupent plusieurs fonctions, travaillent pour différents services et certains ont deux contrats à mi-temps couvrant des prestations très différentes.

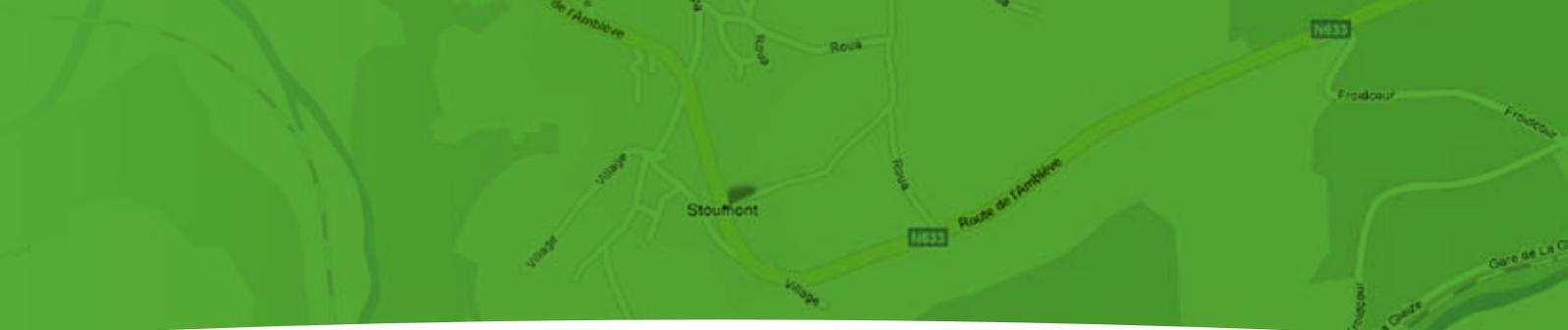
Cette organisation est imposée par la dimension de notre commune et aussi parfois par le financement des emplois qui sont subsidiés. Si elle demande davantage d'adaptabilité, de polyvalence et de compétences, elle permet aussi plus de souplesse, les uns pouvant compléter/remplacer les autres. Cette grande polyvalence est aussi un facteur de solidarité entre les agents d'une part et les services d'autre part.

Le bâtiment qui accueillait jadis les écoliers n'est plus adapté aux besoins des services communaux et nous travaillons jusque sous les combles, chaque m² étant mis à profit.

Dans ces murs, nous conservons et cultivons le sens du service public, le sens du service au public. Nous sommes le sourire de votre administration...

Dominique GELIN
Secrétaire communale





DÉCHETS MÉNAGERS : Nouvelles dispositions dans la fréquence des collectes

Chaque année, ou presque, apporte sa part de modifications, petites ou plus importantes, à la collecte et/ou au traitement de nos déchets ménagers.

Depuis 1999, date de l'introduction des duo-bacs dans notre commune, les trois grands objectifs restent les mêmes. A savoir l'amélioration du tri, la diminution des quantités et, autant que faire se peut, la maîtrise des coûts cependant toujours plus élevés des collectes (en porte-à-porte et via le parc à conteneurs) et du traitement de nos déchets.

Les impératifs plus récents de l'Europe et, par conséquent, de la Région wallonne en matière de coût/vérité et du principe Pollueur/Payeur régissent également les paramètres dont toutes les communes doivent tenir compte (Voir à ces sujets les articles détaillés parus en pages 12 à 15 du bulletin communal n°45 de décembre 2010).

2011 voyait l'instauration du pesage et de la taxation partielle au kilo collecté en porte à porte. Le forfait se voyait diminué par rapport à 2010 tandis que 10 centimes par kilo seraient facturés.

Il est à ce jour encore trop tôt pour pouvoir tirer un bilan significatif de l'incidence du passage à la taxation pondérale. Ceux qui auront suivi les conseils de compostage auront peut-être une agréable surprise, les autres moins.

Depuis toujours les Conseils communaux cherchent à rendre aux citoyens le meilleur service

pour le moindre coût. Exercice d'équilibriste...

Dans cette optique, la proposition de passer à une collecte en porte-à-porte tous les quinze jours plutôt que toutes les semaines a été faite à plusieurs reprises au Conseil communal. Sinon, durant toute l'année, au moins hors des périodes de chaleur. Suite à ces propositions, le Collège a interrogé AIVE (IDELux) sur le gain qu'une telle mesure procurerait sur le coût des collectes de déchets. Le sous-traitant d'AIVE, la firme SITA ne proposait alors qu'une réduction assez minime par rapport au coût global des dépenses annuelles en matière de déchets. Le Conseil a donc rejeté ces propositions.

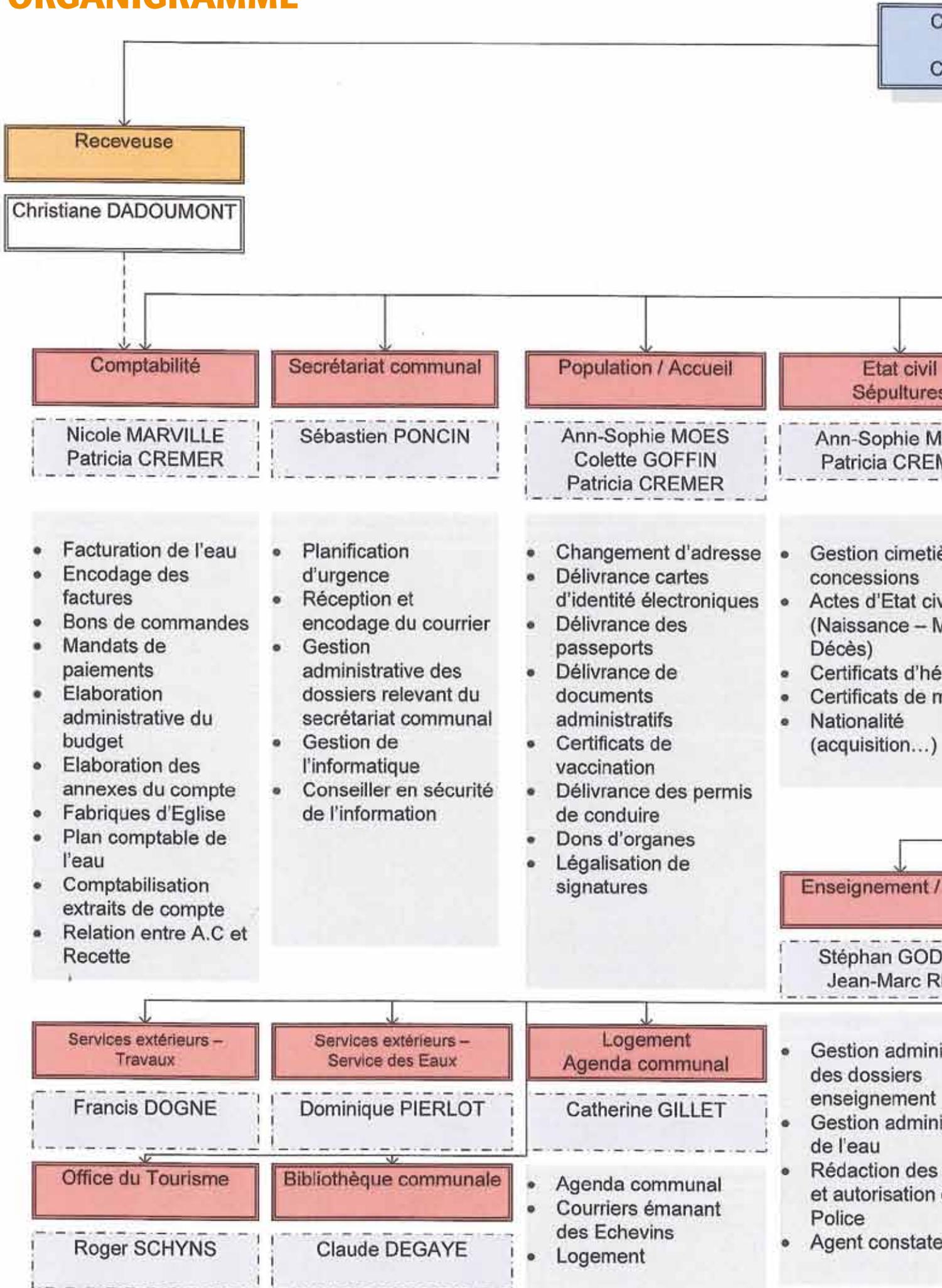
Le contrat de collecte de la firme SITA se termine en cette fin d'année et la firme REMONDIS est adjudicataire à partir du 1/1/2012. Le Collège communal a donc à nouveau posé la question à AIVE. Il s'avère qu'une **cadence de collecte une fois par deux semaines du 15 octobre au 15 avril et une fois par semaine du 16 avril au 14 octobre** entraînerait une réduction du coût de la collecte d'environ 20.000,00 €/an sur un total estimé à 300.000,00 € pour 2012. Soit une économie significative de 6 à 7 % que le Conseil communal a voté à l'unanimité. Les dispositions relatives au nombre de collectes comprises dans le forfait n'ont donc plus d'objet. Le seul élément variable qui s'ajoutera désormais au forfait annuel sera le poids de vos déchets.

Le calendrier AIVE que vous avez reçu dans votre boîte à lettres vous rappellera cette nouvelle disposition. Par ailleurs, les jours de collecte (lundi ou mardi selon votre domicile) restent inchangés.

Pensez à composter vos déchets organiques. Vous allégerez votre duo-bac et votre facture !

Jean Lebrun

ORGANIGRAMME



Conseil communal
Collège communal

Secrétaire Communale

Dominique GELIN

s

Taxes / Patrimoine
Assurances

Urbanisme

Personnel

MOES
MER

Christine DETAILLE

Eliane FONTAINE
Ann-Sophie MOES

Nicole BONMARIAGE

ères et
vil
Mariage -
rédité
nilice

- Taxes immondices, secondes résidences, écrits publicitaires
- Dossiers assurances (à l'exception accident travail)
- Gestion du patrimoine y compris le patrimoine forestier
- Dossiers en justice
- Conventions
- Intercommunales

- Gestion et délivrance des permis d'urbanisme, unique, d'environnement ou de lotir
- C.C.A.T.M
- Renseignements urbanistiques
- Plans cadastraux
- Aménagement du territoire

- Gestion administrative du personnel (y compris personnel A.L.E)
- Etablissement des mandats de salaire
- Etablissement des listings ONSS
- Dossiers accident du travail

Police

Communication / Etrangers

Accueil extrascolaire

Service technique

ART
EUL

Jean LEBRUN
Anne LEJEUNE

Anne LEJEUNE

Christian COLLIENNE
Alain LAMBERT

strative
strative
arrêts
de
ur

- Gestion administrative des dossiers étrangers
- Relais interne pour le centre FEDASIL
- Rédaction du Bulletin communal
- Gestion du casier judiciaire
- Coordination PCDR et PCDN

- Accueil extrascolaire
- Coordination des accueillantes
- Jeunesse

- Gestion complète des dossiers de travaux émanant du budget extraordinaire
- Rédaction des cahiers de charge
- Suivi des chantiers
- Gestion administrative des dossiers de marchés publics



Une visite surprise à l'administration communale : Saint Nicolas !

N'allez pas croire que les employés communaux soient particulièrement indisciplinés et désobéissants mais ils ne s'attendaient pas, malgré tout, à une telle visite.

Chacun appréciera mais Saint Nicolas, quant à lui, s'est fait son opinion puisqu'il n'a pas hésité à rendre une gentille visite à l'administration communale. Heureusement, il avait pris la précaution de ne pas se faire accompagner par le Père Fouettard, ce qui a dû tranquilliser quelques un(e)s !

Le temps pour le Grand Saint de s'asseoir sur le « trône mayoral » (cela lui donnerait-il des idées ?) et de rassembler autour de lui le personnel communal pour une distribution de friandises (grand merci à son 'sponsor' !). Ne pensez pas que les employé(e)s absent(e)s sur la photo soient particulièrement démeritants. Ils étaient plus simplement retenus par leur travail. Ce sera en tout cas la version officielle !

Un couple d'habitants de Stoumont a eu l'à propos de se trouver en nos bureaux à cette heure précise. Saint Nicolas n'a pas manqué de les récompenser d'habiter une aussi belle commune.

Merci Saint Nicolas !
A l'année prochaine ?



La culture chez nous : « KadriCulture »

La culture est certes présente dans notre commune depuis très longtemps.

En effet, depuis des générations, des personnes de 'chez nous' ont œuvré et œuvrent encore et inlassablement pour que la 'Culture', au sens le plus large et souvent le plus noble, soit accessible jusque dans les plus petits de nos villages. Les exemples ne manquent pas. Il ne s'agit donc pas ici de vous faire part d'un projet pionnier et inédit, d'une sorte 'd'entrée triomphale', mais d'une étape, qui nous semble cependant être importante dans le cheminement d'une diffusion culturelle de qualité dans nos régions quelque peu délaissées en ce domaine par rapport aux centres urbains ou semi-urbains.

« KadriCulture » asbl. Avec un 'K', pour symboliser le carrefour des quatre communes et un grand 'C', parce que la Culture le vaut bien. Certains d'entre vous connaissent déjà 'KadriCulture', soit d'en avoir simplement entendu parler, soit d'avoir assisté à des événements où 'elle' était présente, soit pour en être partie prenante comme beaucoup de nos associations communales.

La genèse de 'KadriCulture' remonte à 2008. Les « journées du Patrimoine » en septembre de cette année là ont pour thème « Patrimoine et Culture ».

Les échevins de la Culture des trois communes de Lierneux, Stoumont et Trois-Ponts avaient eu l'occasion de se rencontrer auparavant dans quelques réunions et s'étaient rendu compte d'un faisceau de points communs et parmi ceux-ci :

- De la similitude de leurs communes aux points de vue du nombre d'habitants et du grand nombre de leurs villages et hameaux qui les constituent ;
- Du nombre et de la richesse des associations et comités existants ainsi que de la

qualité et de la motivation des bénévoles qui s'y démènent tout au long des années pour animer leur village ;

- De la quantité de salles, souvent rénovées et de mieux en mieux équipées, qui constituent un maillage important dans ces communes rurales ;
- Du relatif isolement et souvent du manque de moyens dans lequel ces associations et comités travaillent ;
- De l'insuffisant attrait et intérêt réciproques de la part et envers le Centre Culturel Régional dont elles dépendent et, dans une moindre mesure, des Centres culturels qui les entourent.

Ces 'Journées du Patrimoine' 2008 sont donc le point de départ de l'organisation d'UN « Parcours d'artistes » commun entre Lierneux, Stoumont et Trois-Ponts. C'est une réussite tant de la participation du 'public' que de la satisfaction des 'artistes'. Cette collaboration se poursuit en 2009 par les 'Journées du Patrimoine' ayant pour thème « Patrimoine et Modernité ».

Ce travail commun crée des liens entre les échevins et ceux qui les entourent dans chacune des communes.

Pourquoi donc s'arrêter en si bon chemin ? Une idée prend racine... Et pourquoi pas un 'Centre Culturel' ?

Des contacts, de moins en moins informels, sont pris. La Communauté française n'est pas indifférente et semble même intéressée par cette idée. Dans le maillage des Centres Culturels, un petit 'désert' existe effectivement dans notre région et cette 'pampa culturelle' s'étendrait même jusqu'à la commune de Vielsalm, bien proche, à tant d'égards, de Trois-Ponts et de Lierneux.

Les Provinces de Liège et du Luxembourg s'y intéressent également. D'autant plus que ce

projet de Centre Culturel inter-provincial serait, semble-t-il, inédit.

L'idée, le rêve pour beaucoup, deviendrait-il possible ?

La commune de Vielsalm est associée dès 2010 à l'organisation des 'Journées du Patrimoine' avec pour thème 'Les Métiers du Patrimoine'.

2010-2011 voient la constitution de l'asbl « KadriCulture », approuvée à l'unanimité par les Conseils communaux de Lierneux, Trois-Ponts, Vielsalm et ... 'presque' unanimement par le Conseil communal de Stoumont.

Une Assemblée générale fondatrice a lieu et met en place un Conseil d'Administration composé à part égale de 'politiques ou institutionnels' (représentants de la communauté française, représentant des deux provinces, échevins et représentants des quatre Conseils communaux) et de membres 'civils' représentants les associations fondatrices. Une équipe d'animation est constituée ainsi qu'un Conseil Culturel. L'association reste ouverte à tous pourvu que ceux-ci poursuivent les buts décrits dans ses statuts.

L'objectif, fixé par la Communauté française, est le suivant : l'asbl « KadriCulture » fonctionne pendant au moins une année, comme un 'vrai' Centre Culturel mais sur fonds propres. Des budgets de fonctionnement égaux sont votés pour un an par les Conseils communaux des quatre communes.

Les échevins, le Conseil Culturel et l'équipe d'animation se mettent au travail.



Commune à la Une



Les week-end du mois de mai 2011 sont ceux du 'Paysage' déclinés de façons différentes et alternativement sur les quatre communes. Les 'Journées du Patrimoine' sont organisées en commun pour la quatrième année consécutive. Des programmes pour les écoles sont élaborés, des collaborations avec les associations et comités sont proposées, un parcours d'artiste en avril 2012, un abonnement pour trois spectacles sur nos quatre communes est mis en vente dès à présent pour le premier semestre 2012. Un agenda est publié régulièrement dans 'Echos' et beaucoup d'autres projets sont en chantier.

Mais quels sont véritablement les buts et les avantages de tout ceci ?

'KadriCulture' voudrait devenir « CENTRE » Culturel. Mais il a déjà été dit qu'il s'agit plus ici d'une « DECENTRALISATION » culturelle. En ce sens qu'un des objectifs premiers est de proposer une culture de qualité au plus près de chacun d'entre nous. Et dans cette optique

d'apporter en priorité aux associations existantes un maximum d'aide sous différentes formes. Essayer que chaque euro investi dans la culture par chacun des intervenants soit multiplié par deux ou par trois via les subsides de la Communauté française et des Provinces, les avantages donnés par les biais de 'Art et Vie' et 'Asspropro', les apports en matériels, en expertises, etc,...

Dire que cela est facile, que tout est rose et que c'est gagné par avance serait mentir.

Nous sommes au début. Le travail qui reste à faire est énorme. Les embûches ne manquent pas.

Pas plus que la volonté d'y arriver.

C'est le défi que 'KadriCulture' se lance et se propose de relever avec vous.

Avec vous, public amateur d'événements culturels de qualité.

Avec vous, organisateurs, associations, comités, artistes et bénévoles.

Avec vous, hommes et femmes 'politiques' communautaires, régionaux, provinciaux et communaux.

Avec volonté, opiniâtreté, imagination et le zeste de folie sans lequel rien ne serait possible.

L'enfant est né.

A nous tous la tâche de le bien élever.

Jean Lebrun.



Un bon détecteur de fumée doit répondre à quatre critères



« Détecteur de fumée, Sauve qui Veut ! » ... A condition que vous en achetiez un et que vous l'installiez, bien entendu.

Tout commence par l'achat d'un détecteur de fumée de qualité qui doit notamment être muni d'un bouton d'essai, répondre aux normes européennes, etc.

4 aspects essentiels lors de l'achat d'un détecteur de fumée

Achetez un détecteur de fumée optique



L'emballage mentionne s'il s'agit d'un détecteur de fumée optique ou non. Le terme photoélectrique est également utilisé. Auparavant, on trouvait aussi des détecteurs de fumée ioniques, mais leur vente est interdite depuis le 1^{er} novembre 2010 et, à partir du 1^{er} janvier 2020, les particuliers ne pourront plus utiliser ce type de détecteur de fumée.

CHERCHER SUR L'EMBALLAGE LA MENTION « DÉTECTEUR DE FUMÉE OPTIQUE »

Cherchez le marquage CE et la norme EN14604 sur l'emballage



La mention CE et la norme EN14604 signifient que le modèle répond aux prescriptions techniques imposées par la loi dans le cas de détecteurs de fumée à usage domestique et qu'il s'agit, en d'autres termes, d'un détecteur de fumée fiable. Sur le site Internet de l'ANPI (www.anpi.be), un organisme d'inspection officiel pour les installations anti-feu, vous trouverez une liste des détecteurs de fumée certifiés pour les habitations.

LA MENTION 'CE' ET LA NORME 'EN14604' SUR L'EMBALLAGE.

Vérifiez si l'appareil est muni d'un bouton d'essai



Certains détecteurs de fumée sont munis de piles non remplaçables d'une durée de vie de 10 ans. Ces appareils coûtent plus cher, mais vous ne devrez pas changer les piles pendant 10 ans. Il est de toute façon conseillé de remplacer le détecteur de fumée tous les 10 ans par un nouvel appareil. Les appareils dont les piles peuvent être remplacées émettent souvent un signal lorsque les piles sont faibles. Le cas échéant, vous devez bien entendu avoir le réflexe de remplacer les piles, plutôt que de simplement les retirer pour ne plus être dérangé par le signal sonore.

LE BOUTON D'ESSAI DU DÉTECTEUR DE FUMÉE SE TROUVE GÉNÉRALEMENT AU MILIEU

Contrôlez le type de piles qui se trouvent dans le détecteur de fumée



Afin de pouvoir tester le bon fonctionnement d'un détecteur de fumée, il importe que l'appareil soit muni d'un bouton d'essai. En appuyant brièvement sur ce bouton, l'alarme se déclenche quelques secondes, ce qui vous permet de savoir que l'appareil fonctionne.

LES INFORMATIONS CONCERNANT LES PILES FIGURENT SUR L'EMBALLAGE

Réglementation régionale

Tenez compte de la réglementation en vigueur de votre région. Chaque région a en effet sa propre réglementation en matière de détecteurs de fumée. En Région wallonne, la législation en date du 21 octobre 2004 – Publication au Moniteur belge le 10.11.2004 – s'applique pour toutes les habitations et impose des détecteurs optiques

Plus d'infos sur les détecteurs de fumée :
www.nejouezpasaveclefeu.be

La Campagne nationale sur les Détecteurs de fumée

Plus d'infos au sujet de la campagne ou d'initiatives locales : besafe@ibz.fgov.be



Centième anniversaire de la naissance de Nelly KRISTINK Romancière à succès et institutrice à Chevron

Discours de Monsieur Rik Goyens prononcé le 10 septembre à l'école Sainte Thérèse de Chevron.

Nelly KRISTINK est née à Bruxelles, le 3 janvier 1911. En 2011, elle aurait donc eu 100 ans.

Son père : Frédéric, était d'ascendance allemande du côté paternel et tchèque du côté maternel.

Il était gérant d'une firme chimico-pharmaceutique allemande et il voyageait beaucoup entre Bruxelles et Saint-Petersbourg en Russie.

Sa mère : Aily GAYEMET, était une fille de chez nous; son père François était paysan-horloger aux Forges et plus tard à Chauveheid.

En 1915, la Grande Guerre faisait rage en Europe. La petite famille s'installe en Rhénanie (Allemagne), mais la même année, Frédéric KRISTINK fut appelé comme interprète au service de l'armée impériale allemande combattant en Lituanie, sur le front russe, où, en 1916, il fut tué. Sa fille Nelly avait 5 ans.

Nelly et sa maman, dans l'impossibilité de rentrer en Belgique, vu la situation de guerre, s'installent en Saxe, où la jeune veuve donne des cours de français et où la petite Nelly suit son école primaire.

Quand Nelly a 12 ans (en 1923, cinq ans après la guerre), mère et fille obtiennent enfin l'autorisation de quitter l'Allemagne et elles s'installent à Chauveheid dans la maison maternelle (actuellement N° 38). Après ses études secondaires inférieures, Nelly suit les cours (en internat!) à l'École Normale "Aux Rivageois" à Liège-Fragmée.

A l'âge de 18 ans, Nelly, ayant encore toujours la nationalité allemande, demande et obtient, le 17 mars 1931, la nationalité belge. Avec son

diplôme de l'École Normale et sa nouvelle nationalité belge, elle est nommée comme institutrice à l'École communale de Chevron. Nelly s'installe dans l'appartement de l'école, dans le même bâtiment (actuellement N° 38), où elle créa en 1932, une bibliothèque communale.

Après quelques années comme institutrice, elle commence à écrire en débutant par des contes, publiés bientôt dans des magazines féminins. De cette période, elle dit "J'ai sans doute écrit parce que je m'ennuyais un peu... dans ce coin si calme et trop loin de tout."

L'annonce de sa victoire au concours "la plus belle lettre d'amour", organisé par l'hebdomadaire "Marie-Claire", lui arrive... le 10 mai 1940 !

L'immobilisation forcée des années de guerre, fixe Nelly davantage encore à son écritoire. Les contes et les nouvelles se multiplient et en 1943, son premier roman "La source vive", voit le jour, suivi de "Philippe" (en 1944) et "Le Village des charmilles" (1945).

La vraie percée littéraire sur le plan national et international est provoquée par son roman "Le Renard à l'anneau d'or", dont le manuscrit obtient en 1948 le prestigieux "Prix Victor Rossel". 25 ans plus tard, en 1974, ce roman fut adapté pour un feuilleton télévisé en 6 épisodes, qui remporta, auprès du grand public, un immense succès confirmé par plusieurs rediffusions et un tour des chaînes du monde entier.

En août 1952 – elle avait 41 ans -, Nelly devient membre correspondant de l'Académie Luxembourgeoise et en décembre de la même année, membre de la Commission consultative de l'Académie Royale de Langue et de Littérature française de Belgique.

Pendant cette période, le roman "La procession des cailloux" est édité. Nelly elle-même dit de ce roman: "Mon plus beau livre, à mes yeux, qui caractérise très bien la Suisse".

En 1958, Nelly reçoit le "Prix Bouvier-Parvillez" de l'Académie Royale des Lettres belges pour sa longue activité littéraire. Et en 1960, le "Prix Georges Garnir" lui est octroyé pour son roman "La rose et le rosier".

Malgré ce prix, qui est destiné à un roman ou à un recueil de contes évoquant les aspects et les mœurs de la Wallonie, ce roman historique du terroir, n'a pas eu l'accueil commercial à la mesure de sa très haute qualité littéraire.

Peut-être déçue de cet accueil injuste, Nelly n'écrira plus que pour les enfants; elle rédige les textes de nombreux livres d'imagerie, condense des contes célèbres et donne une suite à



« Le Renard à l'anneau d'or » éveille peut-être en vous un souvenir ? C'est le titre d'un des romans à succès de Mademoiselle Nelly Kristink qui a reçu le prix Rossel 1948 et a été le sujet d'un feuilleton télévisé célèbre. Nelly Kristink a vécu à Chauveheid depuis 1923 puis a enseigné à l'école communale de Chevron où elle a habité. Dans le cadre des Journées du Patrimoine 2011, qui avaient pour thème 'Des Pierres et des Lettres', il a semblé opportun de rendre un hommage à Nelly KRISTINK à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance. Cet hommage a été rendu le 10 septembre 2011 au cimetière de Chevron et à l'école Sainte Thérèse de Chevron. Vous pourrez prendre connaissance ci-dessous des discours prononcés par Monsieur Philippe Goffin et par Monsieur Rik Goyens. Vous pourrez y lire un résumé de la vie et de l'œuvre de Mademoiselle Nelly Kristink.

Commune à la Une

"Heidi", l'héroïne de Johanna SPYRI, en collaboration avec les "Éditions Hemma" locales.

En 1971, Nelly s'installe à Neuville, au dessus de Chevron, dans une maison qu'elle a fait construire et qu'elle a appelée "Au Champ Madame", le nom du lieu-dit local. Elle y a passé la longue période de sa retraite.

En 1992 - elle avait 81 ans -, Nelly édita "Sous l'auvent", un recueil de contes et nouvelles de l'Ardenne liégeoise, richement illustré par Jean PEIFFER d'Oufny.

A la fin de sa vie, Nelly s'est retirée dans une maison de repos à Herstal, la seigneurie "Le Sartage". Elle est décédée à Liège, le 27 octobre 1995.

* * * * *

Lors de l'attribution du Prix Rossel 1948, Marcel LOBET a écrit qu'il fallait louer Nelly KRISTINK d'avoir su se maintenir à égale distance de l'eau de rose et du whisky frelaté du roman noir.

Remercions-la aujourd'hui surtout, d'avoir été une des nôtres et de nous avoir rendu le simple goût de l'eau de source...

Merci, Nelly

Rik GOYENS

Chevron, le 10 septembre 2011



La Stèle Saint Antoine à Chevron : Petit élément du patrimoine restauré bénévolement par Philippe Résimont en accord avec le Collège communal. (Voir le discours d'hommage de Ph. Goffin à Nelly Kristink).



Nelly Kristink photographée dans sa classe unique à l'école communale de Chevron et posant pour la traditionnelle photo de classe.



Discours prononcé par Monsieur Philippe Goffin au cimetière de Chevron le 10 septembre 2011

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Une potale qui vacille, un ancien bâtiment qui s'effondre, un portail qui rouille, une chapelle abandonnée, une fresque qui déteint : voilà des éléments qui nous interpellent et qui nous forcent à réagir.

Dans notre commune de Stoumont, en général, et à Chevron en particulier, la restauration de ce patrimoine architectural ou/et historique est pleinement d'actualité.

Citons la restauration de l'ancienne école qui va revivre après plusieurs décennies d'abandon, l'ancienne morgue, dans ce cimetière, qui est en phase de restauration, plus modestement ce qu'on appelle communément les croix des Russes qui ont retrouvé leur dignité grâce à l'intervention du personnel communal : Pascal et Stéphan, pour ne pas les citer. Et un peu plus loin, sur la route de Bierleux, c'est à l'initiative d'un particulier, Philippe Résimont, en collaboration avec la commune, que nous devons la restauration de la croix de Saint Antoine (voir photo ci-dessous).

La valeur d'une restauration ne se compte pas seulement dans les dimensions ou dans les budgets mais aussi dans toute sa charge symbolique. Ce qui importe, c'est de préserver le passé pour le transmettre aux générations futures.

Aujourd'hui, c'est de patrimoine culturel qu'il s'agit. Faut dire que l'occasion était trop belle : ce qui nous réunit aujourd'hui, commémorer le centième anniversaire de l'écrivain le plus célèbre de notre commune, Melle Nelly Kristink, l'année où la Région Wallonne choisit comme thème des Journées du Patrimoine : « Des Pierres et des Lettres ».

Les paroles s'envolent, les écrits restent ; pourtant, quelques fois, les écrits, eux aussi, se perdent ou s'estompent dans les mémoires.

Ce centième anniversaire est l'occasion non seulement de se souvenir de l'auteur du Renard à l'anneau d'or mais également de redonner de la voix aux livres qui s'oublient.

Tout comme les vieilles pierres qui ont besoin d'un guide pour rappeler leur passé, les livres ont besoin de bouches et d'oreilles pour passer à travers le temps qui efface c'est pourquoi je

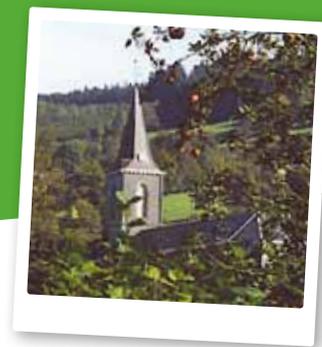
vous invite après le dépôt de la gerbe, à vous rendre à l'école Sainte Thérèse pour y écouter des Chevronnais qui ont bien connu Nelly Kristink.

Je vous invite aussi à passer par l'école de Rahier, dimanche, où son collègue, André Bo-deux, vous présentera une exposition sur notre écrivain, jubilaire.

Il me reste à vous remercier, tous et toutes pour votre présence, remercier aussi, le Cercle Saint Paul, l'école Sainte Thérèse ainsi que Rik, Albert et André.

Philippe Goffin
Echevin de la Culture





Acquisition d'un nouveau matériel communal

Le service des travaux de la commune de Stoumont a réceptionné un nouveau camion multi-usages, en remplacement d'un équipement vieillissant. Celui-ci est équipé d'une lame de déneigement et d'un semoir pour l'épandage hivernal.

Cet engin d'une puissance de **360** chevaux et

aux normes **Euro 5** dispose d'un 4x4 et d'une benne orientable suivant **3 axes** (Tribenne). La MMA (masse maximale admissible) est de 19 tonnes pour un poids en fonction de 10620 kg.

Le coût total de cet équipement est de **142.598** euros TVAC.

Pour assumer ses missions, cette belle machine sillonnera les 500 kms de voirie asphaltée du site d'exception stoumontois.

Paolo Tatullo
Echevin des Travaux



COVOIT'STOP, c'est quoi ?

En septembre dernier, la commune de Sprimont a inauguré, en collaboration avec le GREOA et le VAP (Voitures A Plusieurs) un projet pilote d'auto-stop de proximité en région rurale appelé « **Covoit'stop** ».

Après une évaluation en décembre et en fonction des résultats positifs, le Cabinet du Ministre Wallon de la Mobilité accorderait, au printemps prochain, un subside à quatre autres communes, soit Aywaille, Comblain-au-Pont, Esneux et ...Stoumont.

Suivront ensuite, en septembre 2012, les communes limitrophes qui souhaitent adhérer au projet.

Concrètement, **Covoit'stop** permet de favoriser l'auto-stop de manière sécurisée par le biais d'une inscription préalable des utilisateurs (automobilistes et auto-stoppeurs). Ce service est bien sûr, gratuit et accessible à tous.

Lors de cette inscription, après la signature de la charte de sécurité, les personnes intéressées reçoivent un « kit » comprenant :

- une carte de membre,
- un brassard pour l'auto-stoppeur,
- une vignette pour l'automobiliste,

ainsi que les recommandations concernant la sécurité des utilisateurs.

L'automobiliste s'engage à être en règle d'assurance responsabilité civile.

Le principe est simple, la personne souhaitant se faire charger se place à un arrêt prévu muni de son brassard et de sa carte de membre. Elle attend qu'un automobiliste, muni de sa vignette, la charge pour se rendre à l'endroit voulu.

Les arrêts seront équipés de panneaux reprenant le logo **Covoit'stop** ainsi que des le mode d'emploi du système.

Les grands axes routiers du territoire communal dont les deux extrémités sont à 22 kilomètres à vol d'oiseau, formeront dès lors, un réseau interne et externe de liaisons possibles. Le bien-être en notre site d'Exception, c'est aussi la facilité que nous accorderons à la facilité de notre mobilité.

Une campagne d'information plus complète sera diffusée en janvier 2012.

Alain Lambert - Agent Technique
Paolo Tatullo - Echevin de la Mobilité



Fabrique d'Eglise de Moulin du Ruy

Discours de Monsieur René Collard, lors de la remise de la médaille d'or de St Lambert et du diplôme à Monsieur Georges Bastin de Roanne à Stoumont.

Georges,

Le but de notre visite se compose de deux motifs :

En premier, c'est d'apprendre que tes journées de convalescence se passent bien et qu'une progression positive s'installe tous les jours dont nos sommes tous très contents.

En second, Georges, le dimanche 2 avril 1961 le Conseil de Fabrique s'est réuni afin de pouvoir renouveler toutes les nominations annuelles ; dans le cahier des délibérations nous pouvons lire au paragraphe deux : « Démission de Mr Alfred Maréchal et désignation d'un remplaçant ».

Monsieur Maréchal fait part au Conseil de sa décision de se retirer, sa santé ne lui permettant plus de remplir sa tâche. Malgré les appels des membres lui demandant de continuer son mandat, Mr Maréchal déclare sa décision irrévocable ; vu cette situation, le conseil fait appel aux candidats.

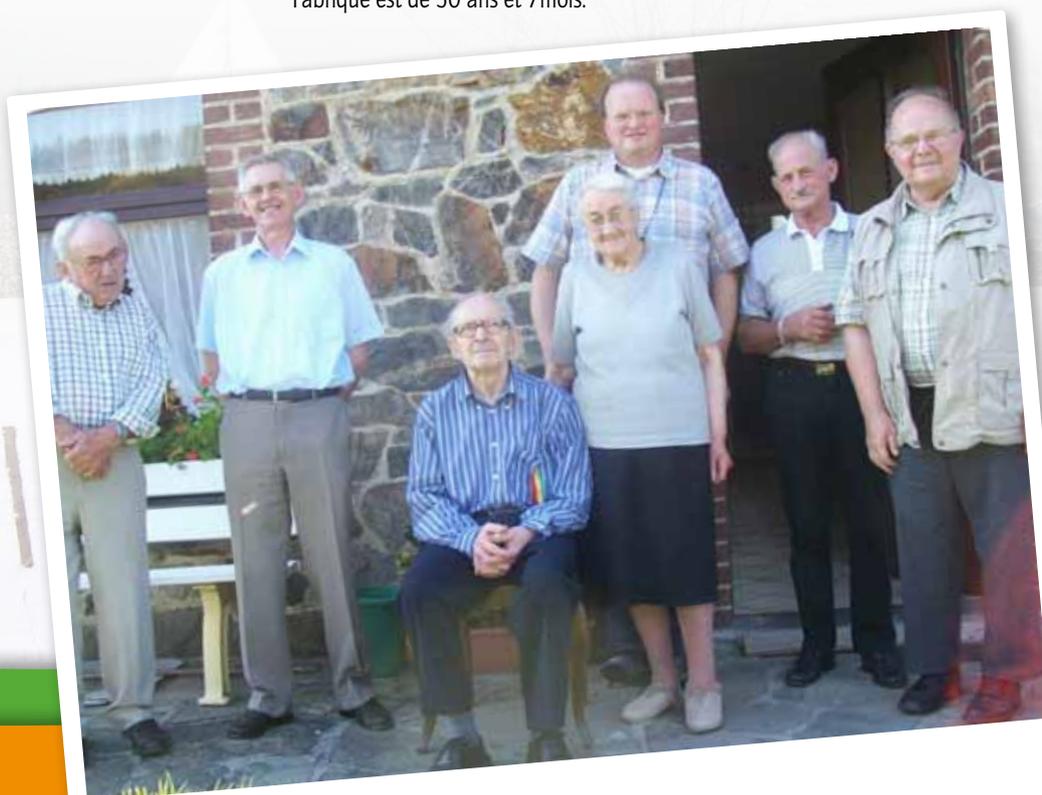
Seul Mr Georges Bastin demeurant à Brieu s'étant présenté, le conseil approuve ce nouveau membre à l'unanimité. A la séance du bureau des Marguilliers de ce même jour, tu es élu membre du bureau à l'unanimité et nommé président du bureau continuant le mandat de Mr Levieux qui celui-ci a été nommé Président du Conseil continuant le mandat de Mr Maréchal.

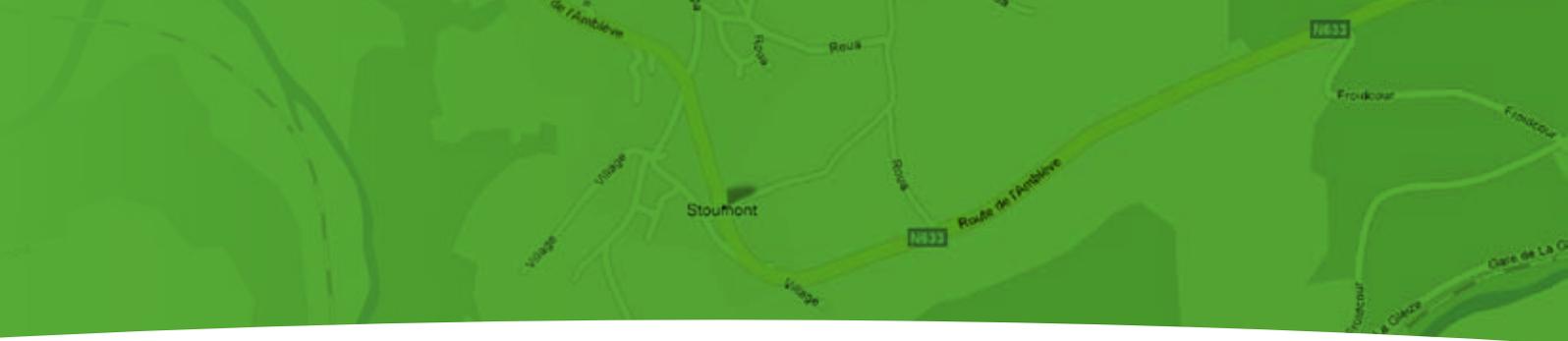
Après lecture de ce récit, Georges, nous pouvons conclure que ta présence au Conseil de Fabrique est de 50 ans et 7 mois.

A cette occasion, Monseigneur l'évêque Aloys Jousten te décerne la médaille d'or de Saint Lambert et te remet ce présent diplôme muni de son sceau et de sa signature.

Accompagné du Père Wille, les membres du Conseil de fabrique de la Paroisse de Moulin du Ruy, à savoir Messieurs Alix Goffin ; Camille Bruyère; René Collard; Monsieur Bastin Georges et son épouse Madame Hélène Fontaine ainsi que les membres de droit, l'abbé Mayeres et l'échevin Paolo Tatullo, présentent toutes leurs félicitations.

Paolo Tatullo
Echevin des Cultes





Les Saveurs de Saint Edouard

L'Histoire n'a pas gardé en mémoire la retraite que fit Edouard (futur saint) en pays wallon et plus précisément à Stoumont. Las des querelles intestines de son royaume, il avait opté pour une retraite où il pourrait goûter la quiétude. Sa réputation cependant, fit que les autochtones lui apportèrent leurs mets les plus fins : sangliers farcis et bières. La tradition perdue. Au XXI^e siècle l'institut qui porte son nom organise chaque année un salon des gourmets où la Belgique et la France proposent de quoi se préparer à festoyer pour les fêtes de fin d'année.

Pour notre part, nous sommes privilégiés puisque nous sommes jumelés avec l'entité communale de Stoumont. Nous ? Les irréductibles voisins de Champagne Ardennes : la communauté de communes du Val d'Armanche qui s'organise autour d'Ervy-le-Châtel.

Pays qui fleure bon le Chaource, le Soumaintrain (cousin de l'Herve), le saucisson marbré, du côté culturel les aquarelles de Vernageau, les poteries de Lanciaux et les confitures des Bouy Brunet.

Fidèle compagnon du jumelage, Roger Schyns nous attendait à notre arrivée pour nous conduire et nous aider à nous installer à l'ins-

titution Saint Edouard. Une magnifique salle nous attendait. Sa disposition a permis une installation des différents stands. Le choix proposé aux visiteurs était plus important et mieux organisé. Nous y avons découvert les jus de pommes et dérivés du Ruy, des vins français, des crêpes, de l'artisanat en bois tourné, des propositions de cadeaux...chacun y allait de sa bonne humeur et de son inventivité avec, par exemple, un tirage à lot qui tentait petits et grands.

Un bar contribuait à l'ambiance et la Chef cuisinot de l'institut proposait quelques soupes et casse-croûtes qui alliaient foie gras, fromage et autres délicatesses !

La soirée du vendredi avait débuté par un concert de chansons interprété par les jeunes résidents de l'institution : une réussite qui faisait chaud au cœur. Le ton était donné pour une soirée qui durait jusqu'à 22 heures approximativement, l'approximation approchait l'aube du jour suivant avec une ambiance de bon aloi.

Tout était réuni autour de cette fête le temps ayant continué à dispenser une douceur inhabituelle. L'entité communale était en fête puisque Rahier présentait une belle journée de

l'arbre à laquelle était associée une exposition écologique passionnante.

S'il nous a fallu pour arriver déchirer un brouillard dense, nous ne gardons que d'excellents souvenirs de cette fin de semaine, que les organisateurs, et en premier lieu le Directeur de l'institution, trouvent ici nos remerciements.

Jean Thuriez





« Douceur maîtrisée » Exposition à l'Office de Tourisme de Stoumont

Bien davantage qu'entretenir des liens étroits avec la tradition artistique liée à la représentation réaliste de l'impressionnisme, les créations de **Raymond Lechien** constituent l'aboutissement d'une maturité de la technique associée au déploiement d'un généreux travail.

Raymond Lechien, est un artiste calidifontain, dont les représentations picturales soignées au trait précis abordent des thèmes mul-

tiples, tels que, paysages et nature, fontaine et pierres, demeures au seuil accueillant et révelent une douceur dans la maîtrise de son art.

Sa **réalité réjouissante**, en quête sans fin de lumière, exprime une sensibilité d'un certain art de vivre qui rejoint bien des aspects de nos aspirations actuelles.

Raymond Lechien exposait du 6 au 31 août à l'Office de Tourisme de Stoumont.

La photo du vernissage de l'exposition le samedi 6 août à l'Office de Tourisme de Stoumont : Raymond LECHIEN (l'artiste), Nanette LECHIEN-LEJEUNE (soeur de Raymond) et l'échevin Paolo TATULLO.

Le Chêne Napoléon a succombé ...

Certains le connaissaient bien, d'autres en avaient entendu parler sans l'avoir jamais rencontré. Pourtant, beaucoup le côtoyaient sans vraiment le reconnaître. Des passants observateurs pouvaient l'admirer et lui accorder un regard respectueux face à sa stature encore imposante malgré un tronc tortueux et dévidé.

C'est qu'il en avait connu des époques et des guerres, ce vénérable Chêne Napoléon, des promeneurs l'observant à pied, à cheval, à vélo et autres engins motorisés de tous types...

Cet arbre aux dimensions respectables avait pris racines aux abords de la route de Lorcé il y a près de 200 ans. Depuis longue date, il résistait à l'épreuve du temps, en absence de sève vitale, il assumait honorablement son rôle naturel et d'accueil en hébergeant une multitude d'espèces d'insectes et d'oiseaux.

Ce mois de novembre 2011 aura eu raison de sa verticalité. Le corps du tronc de ce remarquable arbre bicentenaire est maintenant couché sur la terre lorcéenne qui l'a vu naître.

A présent, son rôle vital ne s'achève pas, il participe au fonctionnement et à la productivité de l'écosystème forestier. Constituant une niche écologique abritant une grande part de la biodiversité forestière. Ce Chêne Napoléon est aujourd'hui, impliqué dans le cycle et le stockage du carbone, dans les cycles des éléments nutritifs, des flux d'énergie au sein de l'écosystème, la production de sol et la capacité hydrologique, et enfin dans la bonne régénération naturelle forestière.

Grâce à lui, le bois dit "mort" prend une importance croissante en tant que condition de maintien d'une grande partie de la biodiversité des forêts. Il est acteur de la continuité des cycles naturels liés à la forêt et aux écosystèmes boisés. Poursuivant ainsi son illustre histoire et sa contribution à la pérennisation de la Vie.

Passants, ayez une pensée pour lui...il contribue au maintien de notre site d'exception stoumontois.



Paolo Tatullo

LE VIEUX CHENE

*Presqu'à la limite de Lorcé et de Harzé
Tu te dresses vieil arbre, meurtri et éventré
Combien de fois peux tu bien être centenaire
Je me pose la question vieux chêne séculaire.*

*Etant enfants, quand nous allions avec maman
A Havelange, rendre visite à ses parents
Mon frère courait et prenait vite les devants
Pour aller, tout heureux, se blottir dans tes
flancs.*

*Il y a plusieurs dizaines d'années de cela
Et on se demandait déjà en ce temps là
Comment tu pouvais vivre en ce piteux état
Mais toi, têtu et stoïque, tu es toujours là.*

*Chaque année, il est vrai, un peu plus dénudé.
Malgré ton handicap, ta grande infirmité
Et sans te laisser impressionner par les ans
Fier, volontaire, tu reverdis chaque printemps.*

*Etant jeune, peut être n'étais-tu pas remarqué
Mais ton grand âge t'acquit ta notoriété
Auprès de tes frères orgueilleux, si élancés
Sans doute as tu souffert d'être handicapé*

*Mais alors qu'ils tombaient sous les coups des
cognées
Toi, sans valeur, tu restais curieux dilemme
Luttant contre tempêtes, bourrasques et marées
Pour vivre bien plus âgé que Mathusalem.*

*Tu en as vu défilé des générations
Connu les progrès de la civilisation
Passant du calme d'antan, aux bruyantes mé-
caniques
Toujours présent à l'étonnante ère atomique.*

*Maintenant tes jours sont comptés
Nous allons bien te regretter
Car tu faisais notre fierté
Vivant symbole de volonté.*

Elisa BORSU
mai 1982





Remplacement de la conduite d'eau de distribution de Xhierfomont

Le réseau d'adduction d'eau communal à Stoumont est vaste et complexe. Certains tronçons présentent un état vétuste voire même de non conformité. C'est le cas pour la canalisation qui distribue l'eau alimentaire sur le hameau de Xhierfomont dont la longueur de conduite à remplacer est de 900 mètres.

L'ouverture des soumissions au 14 décembre 2011 est basée sur un cahier des charges de l'ouvrage dont la valeur estimée des travaux est de 285.698,90 € H.T.V.A.

L'ensemble des travaux devra être réalisé selon les normes en usages dans un délai global de 45 jours ouvrables, le début des travaux sera au printemps 2012.

Les travaux comprennent :

- * Tous les travaux nécessaires à la pose de nouvelles conduites d'eau en PVC DN110mm et DN90mm en voirie :
 - Démolition de coffre de voirie existante
 - Réalisation des tranchées

- Fourniture et pose de la conduite, y compris fondation et enrobage au sable jaune, ruban avertisseur et câble de détection
- Remblais des tranchées
- Réfection des voiries après travaux
- * Le raccordement de la nouvelle conduite d'eau dans le réservoir existant en partie haute
- * La mise en place d'un enduisage double sur l'ensemble des travaux après réfection des tranchées en voirie
- * La réalisation de chambres de vannes et de vidanges en maçonnerie, y compris tous les appareils (vannes, tés, réductions,...)
- * La fourniture et la mise en place de bouches d'incendie DN80mm et de vannes de sectionnement enterrées
- * Tous les travaux nécessaires à la pose de nouveaux raccords particuliers PE DN32 mm, en domaine privé en rempla-

cement des raccords vétustes. Les travaux peuvent, selon les cas, concerner la pose de nouveaux raccords jusqu'au compteur situé à l'intérieur des habitations

- * Toutes les prestations pour désaffectation des conduites d'eau et raccords particuliers abandonnés.
- * L'évacuation des produits de démolition et de déblais non réutilisés, des terres excédentaires et des déchets de toute nature conformément à la législation en vigueur.
- * La réalisation des états des lieux et plans as-built
- * Tous les essais et tests d'étanchéité.

Paolo Tatullo
Echevin des eaux



A la Bonne heure...

En la salle des fêtes de l'Union CRELLE de Lorcé, ce dimanche 25 septembre, était organisé par le comité, le repas annuel en l'honneur des personnes 3 x 20. Lors de cette conviviale après-midi et après un succulent repas, une animation typiquement wallonne fait le ravissement de la septantaine de participants. Le célèbre chroniqueur radiophonique, Paul-Henry Thomsin, des "Liègeoiseries", déployait les truculences de notre parler version wallonne et liègeoise.

De multiples expressions à la saveur du terroir wallon étaient développées de manières vivantes et réalistes.

Le présentateur écrivain, Paul-Henry Thomsin, proposait également son livre " Liègeoiseries" aux éditions Noir Dessin Productions, contenant pas moins de 900 expressions typiques dont celle-ci :

- Il a été mis dedans avec son dernier verre
- Il a stu mètou d'vin avou s'dièrin vèrè
- Il a été grisé avec son dernier verre

Les bénévoles du comité ont déployé comme à l'accoutumée une énergie enthousiaste pour le bonheur de nos aînés.

Paolo Tatullo





Un site Internet sur la mémoire locale en Ourthe-amblève Pour les moins jeunes et les jeunes !

Parce que puiser dans ses racines c'est nourrir son esprit pour guider le présent et bâtir le futur...

En juillet 2010, le Ministre wallon des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, des Forêts et du Patrimoine lançait l'appel à projets « Générations rurales ». Le dossier introduit par le GREOA figure parmi ceux qui ont été retenus. Il s'agit d'un site Internet destiné à favoriser la conservation de la mémoire locale mais aussi les échanges intergénérationnels. Ce site, www.generationsrurales.be, est en ligne depuis quelques semaines.

Son objectif ?

Favoriser la conservation de la mémoire locale mais aussi les échanges intergénérationnels.

Pour qui ?

Tout un chacun est invité à partager informations et souvenirs sur ce site : les jeunes et les moins jeunes (anciens, écoles, associations, maisons de jeunes...).

Comment ?

En proposant des articles, des photos, des vidéos, en réagissant aux articles d'autres personnes ou en posant des questions.

Quelques exemples

- Vous avez retrouvé une ancienne photo et vous vous demandez de quel village elle provient ?
→ Enregistrez-vous sur le site et posez la question aux internautes !
- Vous organisez une activité relative à la mémoire locale ?
→ Envoyez un mail pour insérer la date dans l'agenda du site.
- Vous avez réalisé une activité intergénérationnelle relative à la mémoire locale (interview de jeunes dans une maison de repos...)?
→ Diffusez le résultat de vos activités (vidéo, article, photos...) sur le site Internet !
- Vous avez des informations relatives à l'histoire de la bataille des Ardennes ou à d'autres éléments de la petite ou de la grande histoire de votre Commune (anciennes coutumes, légendes, patrimoine...)?
→ Rédigez un petit article et proposez-le sur le site !

**Pour tout renseignement,
n'hésitez pas
à contacter le GREOA**

GREOA
Place de Chézy, 1
4920 Harzé
Tél.: 04/ 384 67 88
info@generationsrurales.be
www.generationsrurales.be



Conseil communal du 26 mai 2011

Le Conseil émet, à l'unanimité, un avis favorable :

- sur le compte 2010 de la Fabrique d'église de Rahier avec une intervention communale de 2.500 eus à l'ordinaire.
- sur le compte 2010 de l'Eglise protestante baptiste d'Aywaille avec une intervention communale de 1.041 eus à l'ordinaire.

Il décide, par 6 voix pour, 2 contre et 1 abstention, d'autoriser si nécessaire le Collège communal à solliciter des ouvertures de crédit chez Dexia.

Il émet, à l'unanimité, un avis favorable sur les comptes de la saison 2009/2010 de l'ASBL RRC Trois-Ponts.

Il décide, par 6 voix pour et 3 contre, d'aliéner une emprise de terrain d'une superficie de 193 m² au lieu dit « Sur le Thier ».

Il décide, par 6 voix pour et 3 contre, d'approuver l'ordre du jour de l'A.G. de l'Intercommunale Finimo du 28 juin 2011.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver :

- l'ordre du jour de l'A.G. de l'intercommunale d'Aqualis du 1er juin 2011.
- l'ordre du jour de l'A.G. de l'intercommunale A.I.DE. du 20 juin 2011.
- l'ordre du jour de l'A.G. de l'intercommunale du Centre funéraire de Liège du 17 juin 2011.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le projet de convention de partenariat entre le Collège communal de Stoumont et la Province de Liège dans le cadre de l'Académie provinciale des sports.

Il décide, à l'unanimité, d'adopter la convention-exécution P.C.D.R. relative à la réalisation des acquisitions et des travaux d'aménagement visant à renforcer la convivialité au centre de Lorcé et de prendre en charge la part non subventionnée des travaux pour une somme de 385.000 eus.

Conseil communal du 23 juin 2011

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable :

- sur le compte 2010 de la Fabrique d'église de Cheneux ;
- sur le budget 2011 de la Fabrique d'église de Cheneux ;
- sur le compte 2010 de la Fabrique d'église de La Gleize ;
- sur le compte 2010 de la Fabrique d'église de Moulin du Ruy avec une intervention communale de 12.643 eus ;
- sur le compte 2010 de la Fabrique d'église de Chevron avec une intervention communale de 12.312 eus ;

Le Conseil décide, par 6 voix pour et 4 abstentions, d'émettre un avis favorable sur le budget 2011 de la Fabrique d'église de La Gleize avec une intervention communale de 1.921 eus.

Il décide, par 6 voix pour et 4 abstentions, d'approuver les points soumis à l'ordre du jour de :

- l'A.G. du 28.06.2011 de l'Intercommunale FINIMO.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les points soumis à l'ordre du jour de :

- l'A.G. du 27.06.2011 de l'Intercommunale Interrosane ;
- l'A.G. du 27.06.2011 de l'Intercommunale SPI+ ;
- l'A.G. du 28.06.2011 de l'Intercommunale S.L.F. S.C.R.L.
- l'A.G. du 28.06.2011 de l'Intercommunale S.L.F. Finances.

Il décide, par 4 voix pour et 6 contre, de ne pas marquer son accord pour la vente de 2 terrains, sis à La Gleize, à la Société Wallonne du Logement pour un montant de 178.000 eus.

Conseil communal du 25 juillet 2011

Le Conseil, décide à l'unanimité, de soutenir la candidature de la Ville de Liège, à l'organisation d'une Exposition internationale en 2017.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention « PZO » de la prézone opérationnelle V dans le cadre du Service Incendie pour la zone Aywaille-Lierneux-Malmedy-Stavelot-Stoumont-Trois-Ponts-Waimes.

Il décide, à l'unanimité, d'accepter la participation de la Commune de Stoumont au marché groupé d'énergie initié par l'Intercommunale FINIMO et d'approuver le cahier spécial des charges.

Il décide, à l'unanimité, d'accorder un montant complémentaire de 20.000 eus au montant initial prévu de 100.000 eus pour les travaux de rénovation du complexe sportif d'Habié-mont.

Il décide, par 7 voix pour et 4 contre, d'approuver la modification budgétaire 2011 n° 1 avec un nouveau résultat de 333.399 eus à l'ordinaire et un budget équilibré à l'extraordinaire au montant de 5.454.848 eus.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la rénovation de la toiture du captage de Lorcé (devis estimatif de 3.025 eus).

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour les travaux de remplacement de la conduite de distribution d'eau de Xhierfont (devis estimatif de 285.698 eus).

Il décide, à l'unanimité, d'établir une taxe communale annuelle (20 eus par embarcation) pour l'exercice 2012, sur l'arrivage d'embarcations mises à l'eau dans un but commercial.

Conseil communal du 2 septembre 2011

Le conseil décide à l'unanimité de participer à un groupe de travail ayant pour objectif la réalisation d'une étude préalable à la constitution d'un dossier en vue de la création d'un parc naturel conjoint entre les communes de Spa et de Stoumont et désigne 3 représentants.

Il décide, à l'unanimité, de confier à l'Intercommunale A.I.V.E. le service de collecte en porte-à-porte des encombrants non valorisables avec une fréquence de 2 fois par an.

Il décide, par 9 voix pour et 1 abstention, d'émettre un avis favorable sur le budget 2012 de la Fabrique d'église de Moulin du Ruy avec une intervention communale de 17.908 eus à l'ordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable :

- sur le compte 2010 de la Fabrique d'église de Lorcé avec une intervention communale de 2.574 eus à l'ordinaire ;
- sur le compte 2010 de la Fabrique d'église de Targnon avec une intervention communale de 1.500 eus à l'ordinaire.

Il décide d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la conclusion d'un emprunt pour le financement de la voirie La Gleize-Cheneux d'un montant complémentaire de 90.000 eus.

Il décide, par 6 voix pour et 4 abstentions, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la conclusion d'un emprunt pour le financement de travaux aux conduites d'eau d'un montant de 670.000 eus.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la liste complémentaire de subventions à octroyer à diverses associations.

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur les comptes 2010 de la course cycliste Liège-La Gleize.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la nouvelle convention entre l'A.S.B.L. « Forum permanent des politiques de la jeunesse de l'arrondissement de Verviers » et la Commune de Stoumont pour des stages de conduite défensive à l'attention des jeunes conducteurs.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les clauses particulières du cahier des charges pour l'organisation d'une vente groupée de bois marchands le 7 octobre 2011.

Il décide, par 6 voix pour et 4 contre, d'approuver la modification du marché concernant la création de 2 logements sociaux dans l'ancien presbytère de Stoumont.

Conseil communal du 5 octobre 2011

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur le budget 2012 de la Fabrique d'église de Chevron avec une intervention communale de 9.924 eus à l'ordinaire.

Le Conseil décide, à l'unanimité, de marquer son accord pour la vente de deux terrains sis à La Gleize pour un montant de 105.100 eus à la Société Wallonne du Logement pour la construction de 12 appartements au maximum, la commune se réservant le droit d'acquérir une partie du rez-de-chaussée pour une Maison Communale d'Accueil de l'Enfance.

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'approuver le projet d'aliénation d'une parcelle de terrain sise à Neuville pour la somme de 80.000 eus.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la fourniture :

- d'un logiciel de cartographie à destination du service urbanisme (devis estimatif de 10.000 eus).
- d'une imprimante réseau multifonction (devis estimatif de 2.500 eus).

Il décide, par 6 voix pour et 4 contre, d'aménager une zone de limitation de vitesse à 50 km/heure à La Gleize sur 300 mètres à hauteur du carrefour « Mouton ».

Il décide, à l'unanimité, d'inscrire la commune de Stoumont dans la campagne « Communes du commerce équitable » et de mettre en place un comité de pilotage diversifié.

Il décide, à l'unanimité, d'arrêter l'appel aux candidats pour l'admission au stage dans une fonction de directeur/directrice avec classe à temps plein à l'école communale de La Gleize.



Conseil communal du 20 octobre 2011

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur :

- le compte 2010 de la Fabrique d'église de Stoumont avec une intervention communale de 1.456 eus à l'ordinaire et de 3.924 eus à l'extraordinaire.
- le budget 2012 de l'Eglise protestante d'Aywaille avec une intervention communale de 1.389 eus à l'ordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver :

- les comptes 2010 du C.P.A.S. avec un résultat positif de 176.575 eus à l'ordinaire et de 9.178 eus à l'extraordinaire.
- la modification budgétaire 2011/1 avec un nouveau résultat de 58.950 eus à l'ordinaire et de 9.178 eus à l'extraordinaire.

Il décide, par 6 voix pour et 3 contre, de mettre en vente de gré à gré 2 parcelles sises à Monthouet d'une superficie totale de 28 ares (20 ares en zone d'habitat à caractère rural et 8 ares en zone agricole).

Il décide, à l'unanimité, d'approuver l'ordre du jour de l'A.G. du 9 novembre 2011 de l'Intercommunale A.I.V.E.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la remise en état de sentiers, chemins agricoles et promenades dans la commune de Stoumont (devis estimatif de 119.646 eus).

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la charte du Plan Communal de Développement de la Nature (P.C.D.N.), de solliciter l'approbation de la charte par la Division Nature (D.N.F.) et de fixer la journée officielle de « signature de la charte P.C.D.N. » le samedi 26 novembre 2011.

Conseil communal du 10 novembre 2011

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'autoriser la S.A. « BRU-CHEVRON » à négocier une convention avec la commune d'Aywaille portant sur la mise en prospection de certaines parties du territoire de cette commune, pour autant que l'ensemble des droits prévus dans la convention initiale et ses avenants soient respectés.

Il décide, par 6 voix pour et 4 contre, d'approuver les comptes communaux 2010 avec un résultat positif de 1.049.469 eus à l'ordinaire.

Il décide, par 6 voix pour et 4 contre, d'approuver la modification budgétaire 2011/2 avec un nouveau résultat positif de 509.128 eus à l'ordinaire et en équilibre à l'extraordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur :

- la modification budgétaire 2011/1 de l'Eglise protestante d'Aywaille ;
- le budget 2012 de la Fabrique d'église de Cheneux avec une intervention communale de 2.783 eus à l'ordinaire ;
- le budget 2012 de la Fabrique d'église de La Gleize avec une intervention communale de 6.685 eus à l'ordinaire ;
- le budget 2012 de la Fabrique d'église de Stoumont ;
- la modification budgétaire 2011/1 de la Fabrique d'église de Moulin du Ruy ;
- sur les comptes 2010-2011 de l'A.S.BL. « F. C. Chevron ».

Il décide, à l'unanimité, d'arrêter le règlement taxe sur les pylônes et mâts affectés à un système global de communication mobile.

La taxe est fixée à 4.000 eus par an et par pylône.

Il décide, par 6 voix pour et 4 contre, de reconduire pour 2012 le règlement taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et déchets y assimilés dans le cadre du service ordinaire de collecte.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le programme communal d'actions en matière de logements pour les années 2012 et 2013.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver l'estimation de 40.000 eus pour des travaux supplémentaires concernant la réaffectation de l'ancienne école de Chevron, création d'une M.C.A.E. et de 2 logements sociaux.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour l'acquisition de matériel destiné à l'aménagement d'une aire de jeux à l'école communale de La Gleize.



Albert ANDRE
Echevin des finances et du logement



Journée Nature à Stoumont : Signature de la Charte du PCDN

Le samedi 26 novembre, une journée consacrée à la Nature a été organisée par les membres actifs du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN).

La distribution d'arbres gratuits (34 essences mellifères) et de fruitiers (achats groupés) a été appréciée par plus de 150 personnes, judicieusement conseillées par Arnaud Dewez (AGRAOST) et Patrick et Manu... (ouvriers communaux). Les jardins de Stoumont seront bientôt enrichis de milliers de fleurs butinées par nos chères abeilles !

Photo 1 : Distribution d'arbres mellifères

Les jardiniers stoumontois n'hésiteront pas à appliquer les méthodes « naturelles » proposées par Pascal Hauteclair (NATAGORA) lors de sa conférence « Quand la Nature s'invite au jardin », suivie avec une grande attention par plus de 70 personnes.

Les apiculteurs du PCDN (soutenus par le Plan Maya) présentaient les projets de « rucher didactique » et de « prairies fleuries », tout en faisant découvrir au public les mystères de la ruche, les saveurs du miel et les bienfaits de la gelée royale et d'autres produits du rucher...



Photo 1



Photo 2

Le groupe « Sensibilisation » proposait au public une visite guidée des projets du PCDN, à l'aide d'un Quiz : en répondant aux questions sur les projets « nature » à Stoumont, les participants découvraient les différents partenaires du PCDN. Au terme de ce parcours « initiatique », les Stoumontois recevaient 3 plantes vivaces indigènes et un sachet de graines « prairie fleurie » sélectionnées par ECOSEM. Et pour tous ceux qui désiraient approfondir leurs connaissances, Nature et Progrès proposait un vaste choix de bouquins des plus intéressants !

En passant par le stand du groupe « Hironnelles », les petits comme les grands ont pu façonner des nids en argile pour inciter les hirondelles à venir s'installer chez nous à leur retour de migration. Ils étaient aussi invités à la prochaine conférence sur les hirondelles : le 17 février 2012, à Rahier.

Le Contrat de Rivière Amblève, avec une animation sur l'épuration de l'eau et les alternatives aux détergents ménagers, offrait à chacun l'occasion de participer à la sauvegarde de notre environnement. Le CRA invite chaque citoyen à participer aux nombreuses actions en faveur de nos rivières : la lutte contre les plantes invasives, les mesures agri-environnementales le long des cours d'eau, le nettoyage des rivières, etc...

Photo 2 : Stand du Contrat Rivière Amblève, Christine explique l'épuration de l'eau.

Le groupe « mares et batraciens » expliquait aux visiteurs l'importance des milieux humides et des batraciens dans l'écosystème. Une campagne de recensement et de protection des batraciens est lancée et chacun peut y apporter sa collaboration.

Une promenade guidée par le Fagotin a emmené un groupe à la découverte des rapaces et des paysages fabuleux du Rouge Thier.

Photo 3 : le Haut de Village de Rahier, vu du Rouge Thier

Et pour rassasier tous ces naturalistes en herbes, de délicieuses soupes, sandwiches, légumes et boissons bio (dont un délicieux jus de pommes pressé sur place) ont été préparés par Les Amis de l'Ancien Château et le traiteur Thomas Doneux.



Photo 3



Photo 4 : Distribution d'arbres et fabrication artisanale du jus de pomme

En fin de matinée, dans un décor de magnifiques photographies primées au deuxième concours « Photo nature » de la Reid, les représentants de la Région Wallonne et de l'Administration communale se sont engagés publiquement à soutenir les actions du PCDN, en signant la « Charte du PCDN de Stoumont ». Pas moins de 30 membres du PCDN ont également signé la charte, s'engageant à poursuivre leurs actions en faveur de la Nature à Stoumont.



Photo 4

Photo 5 : Le discours du bourgmestre

Photo 6 : Signature de la Charte par les membres du PCDN

Pour rappel, le PCDN est une commission citoyenne ouverte : toute personne souhaitant apporter son soutien à l'un des projets du PCDN peut rejoindre un groupe de travail à tout moment, en contactant Yvonne VANNE-RUM, échevine en charge du PCDN 0473 58 89 03 ou Anne LEJEUNE, coordinatrice locale PCDN 080 292 666 ou 0471 88 00 51.

La charte et l'ensemble des fiches-projets sont disponibles sur le site de la commune www.stoumont.be ou sur demande à la coordinatrice anne.lejeune@stoumont.be



Photo 5



Photo 6



Samedi 26 novembre : journée « NATURE » et signature de la charte du PCDN

Discours prononcé par Didier Gilkinet, Bourgmestre, lors de la signature de la charte du PCDN au Château de Rahier le 26 novembre 2011

Monsieur le Représentant
du Ministre Benoît LUTGEN,
Madame la Représentante
de la Région Wallonne,
Messieurs les Représentants du Collège
et du Conseil,
Madame la Présidente du PCDN,
Chers Membres du PCDN,
Chers vous tous,

Fin septembre 2010, c'est au travers d'une soirée d'information à la population que le Collège fait part de sa volonté de réinvestir dans le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), en léthargie depuis de nombreuses années.

Sous la présidence de notre Echevine Yvonne, la coordination d'Anne Lejeune et avec la collaboration de Didier Fortemaison de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), un groupe de citoyens se montre très vite intéressé.

Un calendrier est fixé. Il est serré, c'est jouable et il est tenu. Un an plus tard, nous voici réunis pour signer officiellement notre engagement.

La signature de cette charte est plus que symbolique à nos yeux. Elle n'est certainement pas un aboutissement mais le point de départ de toute une série d'actions concrètes et de terrain, pas nécessairement de grande envergure mais de grand intérêt pour la nature.

Nous n'avons certes pas attendu le PCDN pour prendre des actions et poser des actes mais le PCDN formalise, organise, anime, fédère et donne une réelle identité à tout ce qui est entrepris.

Cette approche s'inscrit à nouveau pleinement dans la volonté de participation citoyenne du Collège Communal !

Avant de céder la parole à Monsieur Gillard, je voudrais remercier Yvonne, Anne et Didier et tous les participants de notre groupe PCDN, qui reste un groupe ouvert !

Conservez cette vitalité, nous vous assurons de notre soutien !

Didier Gilkinet
Bourgmestre



Discours prononcé par Madame Yvonne Vannerum, Echevine, à l'occasion de la Journée Nature et de la signature de la charte du PCDN

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue ici au château de Rahier. Aujourd'hui, c'est un grand jour pour nous. Nous sommes prêts pour signer la charte du plan communal du développement de la nature.

Depuis une année déjà, une équipe de bénévoles se retrouve chaque mois sous la houlette de Didier Fortemaïson qui est un agent de la Fondation Rurale de Wallonie et une grande chance pour nous, Didier habite sur notre commune ce qui est un avantage car jamais il ne sourcille lorsque nous programmons une réunion. Notre secrétaire est une employée communale qui fait son travail avec beaucoup de soin et enfin nous avons une fabuleuse équipe de bénévoles qui ne manque pas d'idées pour des projets très diversifiés mais toujours très intéressants. Pour preuve, depuis un an seulement, des projets se sont déjà réalisés tels que dans le cadre de la semaine sans pesticides nous avons assisté à la projection du film de Coline Serreau « Solutions locales pour un désordre global » un film documentaire sur la pratique de l'agriculture à travers le monde. Un autre projet, qui s'est déroulé deux fois déjà, était « Les potagers ouverts à Stoumont ». Ce qui a permis aux amateurs de fruits et de légumes de venir échanger les trucs et astuces de chacun. Nous sommes également devenus commune « MAYA » c'est grâce à cela que nous avons reçu des arbres mellifères et que nous

avons pu les distribuer gratuitement. Nous avons ensemble créé notre logo. D'autres projets sont en cours de réalisation tels que la création d'un rucher didactique avec une prairie fleurie à proximité. Il y a aussi la confection de nichoirs à hirondelles en collaboration avec les écoles. Plusieurs aménagements de mares sont aussi en cours ou encore l'initiation à la taille des arbres fruitiers etc. ... Je ne peux pas citer tous les projets tant il y en a mais je veux aujourd'hui vous remercier pour tout le travail déjà accompli ainsi que pour le travail que vous fournirez encore. Grâce à cela, nous prenons conscience de l'importance d'aider et de respecter la nature. Elle qui est indispensable à la vie. Mais ne dit-on pas qu'il fait bon vivre à Stoumont, commune d'exception.

Juste un petit rappel, pour les personnes qui le souhaitent, vous pouvez rejoindre le groupe du PCDN quand vous le voulez, vous serez toujours les bienvenus.

Je vous souhaite à tous de passer une bonne journée.

Yvonne Vannerum
Echevine en charge du PCDN



COMMEMORATION du 11 novembre à CHEVRON

Cette cérémonie a été organisée par le Comité des 3x20 de Chevron, l'Ecole Ste-Thérèse et l'Association d'Anciens Combattants de Chevron, sous les auspices de l'Administration communale de Stoumont.

Discours prononcé par notre Bourgmestre lors des commémorations du 11 novembre à Chevron.

Chers enfants, Chers vous tous,

Je souhaiterais tout d'abord que nous ayons une pensée pour Joseph Artus, lui qui nous faisait chaque année l'honneur de sa présence et dont c'est, par ailleurs, l'anniversaire aujourd'hui !

Rik a déjà exprimé beaucoup de choses essentielles dans son intervention.

Je souhaiterais, pour ma part, profiter aujourd'hui de l'opportunité qui m'est donnée pour rendre hommage à **Paul BRUSSON**, récemment décédé, membre fondateur et Président d'Honneur de l'Asbl Les Territoires de la Mémoire.

Infatigable défenseur du travail de mémoire, il n'avait de cesse de rencontrer les jeunes générations pour témoigner de son passé de résistant victime du système concentrationnaire nazi. Dès le début de la seconde guerre mondiale, il s'était en effet engagé dans la résistance. Arrêté à la veille de ses 21 ans, il

est enfermé au fort de Huy puis à Breendonk avant d'être envoyé dans plusieurs camps nazis (Mauthausen, Dachau, ...). Il y passera 3 ans. De retour de captivité, il s'engage dans de nombreuses associations patriotiques et contribue à la création de l'Asbl Les Territoires de la Mémoire dont notre commune est membre.

Il dira « **Vous les jeunes, restez les sentinelles attentives de votre futur. Refusez les nationalismes ou toute idéologie éloignée de la solidarité et de la fraternité** ».

Avec la disparition de tous ces témoins, nous prenons encore plus conscience de l'importance de cérémonie comme celle d'aujourd'hui et de notre DEVOIR de mémoire.

Les pays arabes ont connu en cette année 2011 de grands bouleversements. Avec la disparition de ces dictatures, nous prenons conscience du difficile exercice de la démocratie. Et s'il est vrai qu'elle n'est pas parfaite dans nos pays, apprécions-la à sa juste valeur et soyons-en des défenseurs inconditionnels !

Si nous observons ce qui se passe aujourd'hui en Europe, nous prenons conscience combien il est difficile de rester solidaires dans la difficulté.

C'est précisément dans ces instants plus que dans tout autre que nous devons le rester !

Soyons vigilants et défendons ces valeurs !

Je voudrais remercier les 3X20 de Chevron

pour cette organisation, les enfants et les enseignants qui les accompagnent, André, notre porte-drapeau, Jean-Claude au clairon et vous toutes et tous qui êtes présents. C'est vraiment très important !

Je terminerai par une citation de Victor Hugo, je le cite : « Les souvenirs sont nos forces. Quand la nuit essaie de revenir, il faut allumer les grandes dates comme on allume les flambeaux ».

Didier Gilkinet

Discours prononcé par Rik Goyens lors de commémoration du 11 novembre à Chevron

Aujourd'hui, comme chaque année et comme dans toutes les communes de Belgique en ce même moment, nous sommes réunis pour commémorer les jeunes personnes de Chevron, qui sont décédées suite aux atrocités des deux guerres mondiales.

Nous voulons penser à elles, même s'il y a plus de 90 et de 60 ans, que tout cela s'est passé. Car, et je cite Franco, l'ancien dictateur espagnol: «un peuple, qui n'apprend rien de son histoire, est condamné à la répéter»¹. Nous voulons apprendre de notre histoire, nous souvenir des atrocités commises dans nos régions, même si cela s'est produit, il y a plus de 60 ans. Nous voulons ne pas oublier ces jeunes gens de Chevron, dont les noms sont gravés dans la pierre; nous voulons apprendre de notre passé, car sinon, cette histoire pourrait se répéter.

C'est pour cette raison que nous nous rassemblons chaque année, les jeunes et les moins jeunes de ce paisible village de Chevron: pour ne jamais oublier et pour éviter ainsi que cela ne se reproduise.

Nous pensons aujourd'hui aux deux guerres mondiales, qui, le siècle passé, ont enflammé le monde entier. Mais pensons également aux conflits et aux crises de toute sorte, que nous connaissons aujourd'hui dans notre entourage, dans nos familles peut-être, dans notre pays et qui sont à chaque fois le résultat de préjugés, de fausses informations, de demi-vérités et de malentendus.

Si nous ne voulons pas être condamnés à répéter les bêtises du passé, il est donc nécessaire d'apprendre de notre histoire. «Celui qui ignore le passé, n'aura aucune prise sur l'avenir»² a dit un historien allemand. Si nous sommes ici devant ce monument, c'est pour apprendre que les atrocités, dont ces jeunes de Chevron ont

été victimes, n'est pas la voie à suivre. Si nous retenons les leçons de notre histoire, nous pouvons envisager un avenir plus constructif, plus convivial et paisible.

En guise de notre reconnaissance et notre gratitude pour cette leçon, les représentants de la jeune génération de notre village, déposeront maintenant une gerbe de fleurs, pendant que nous écoutons l'hymne aux morts.

Hymne national

Rik GOYENS

Chevron, 11 novembre 2011

¹. Francesco Franco y Bahamonde, Président d'Espagne (1939-1975).

². Golo Mann (1909-1994), historien allemand, fils de Thomas Mann, prix Nobel de Littérature (1929)





Discours prononcé par notre Bourgmestre lors de la cérémonie de mise à l'honneur du Lieutenant Léon Kent du 24 septembre 2011

Madame Kent,
Monsieur Darago représentant le 143^e Régiment AAA,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Au nom de l'Administration Communale, des membres du Collège et du Conseil ici présents et de tous les habitants de Stoumont, je suis particulièrement honoré d'accueillir ce jour Madame Linette Kent, fille du Lieutenant Léon Kent ainsi que le Private Monsieur Albert Darago, qui ont spécialement fait le déplacement pour cette cérémonie.

Ces deux Américains se sont particulièrement distingués et ont pris une part active à l'arrêt définitif de la progression de la colonne Peiper en décembre 1944.

Permettez-moi de revenir quelques instants sur cet important moment de l'histoire :

Très tôt le matin du 18 décembre 1944, des éléments du 143^e AAA basé sur les hauteurs de Liège en protection anti-aérienne sont dépêchés vers la vallée de la Basse Amblève.

La batterie C du Lieutenant Léon Kent va pour la première fois prendre position en tir horizontal en configuration antitank. Elle se compose de 4 canons de 90 mm. Deux pièces doivent être mises en batterie à la sortie sud-est de Stoumont.

Le matin du 19 décembre, les blindés de Peiper attaquent la localité. Le char Panther de tête est mis en flammes près de l'église par une salve de 7 obus de 90 mm tirée à une distance de 100 m par l'un des canons manié par les artilleurs Kenneth Humphry et Alfonso Marinero. Après cette action de bravoure, le canon est

détruit par l'artillerie allemande et les 2 servants rejoignent l'infanterie au combat.

Ensuite, les Privates Albert A. Darago et Ronald E. Seamon se portent volontaires pour procéder à des tirs au bazooka contre les derniers Panthers de la colonne.

Ce même jour, aux environs de midi, voyant des chars Sherman et des fantassins du 119^e Régiment de la 30^e Division d'Infanterie, à laquelle il était momentanément attaché, battre en retraite, conscient de son devoir, le Lieutenant Léon Kent, aidé des servants SARKowski, Guigar et Geisinger, met en batterie un autre de ses canons en position très exposée devant le dépôt de la gare de Stoumont à environ 300 m d'un virage de la N.633. Lorsque le Panther de tête d'une colonne de 7 chars négocie le virage, une salve de 7 à 9 obus de 90 mm bien ajustée réussit à le détruire. Cette action stoppe à nouveau la colonne en marche.

Le deuxième char tente de contourner l'épave. Par cette manœuvre, il présente son flanc gauche et reçoit à son tour un salve d'une dizaine d'obus qui le met hors de combat, bloquant complètement la route. Ensuite, sous la menace d'être contourné par une infiltration ennemie d'infanterie appuyée par un half-track progressant sur la voie ferrée, le Lieutenant Kent et les 3 servants font sauter leur canon et se retirent à grande vitesse à 300 m pour rejoindre la ligne de défense du 1^{er} Bataillon du 119^e Régiment du Colonel Herlong. L'opération de retardement organisée par le Lieutenant Kent a permis la consolidation de la nouvelle ligne de défense américaine et l'arrêt de la progression de la colonne Peiper.

Par cette action héroïque peu connue au moment des faits, le Lieutenant Léon Kent a reçu du Département d'Etat la SILVER STAR !

Edmund Burke a dit, je le cite : « tout ce qui est nécessaire pour que le mal triomphe est que les hommes bons ne fassent rien ».

Aujourd'hui, nous remercions du fond du cœur le Lieutenant Léon Kent, Monsieur Albert Darago et leurs compagnons d'arme, d'avoir été des ACTEURS !

Nous avons le devoir de perpétuer la mémoire afin que jamais plus les valeurs de liberté et de démocratie ne soient bafouées, afin que jamais plus nos générations et celles à venir ne vivent un tel fléau !

Victor Hugo a dit : « les souvenirs sont nos forces. Quand la nuit essaie de revenir, il faut allumer les grandes dates comme on allume les flambeaux ».

N'attendons pas que la nuit revienne ! Soyons nous aussi des acteurs !

Je voudrais particulièrement remercier Monsieur Gérard Grégoire et Monsieur Emile Lacroix, à l'initiative de cette cérémonie.

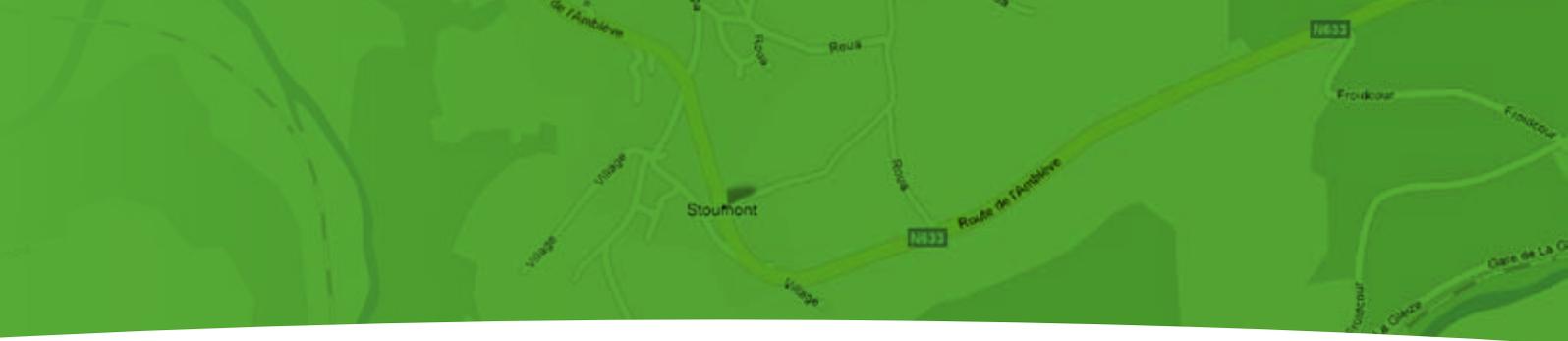
Avant de vous céder la parole Monsieur Lacroix, je souhaiterais vous remercier, vous qui, à l'instar de votre ami Gérard, vous investissez depuis toujours, et en particulier aujourd'hui, pour la réalisation du panneau commémoratif que nous dévoilerons après vous avoir écouté.

Merci pour votre attention.

Didier Gilkinet
Bourgmestre



Madame Kent et le Private A. Darago



Coûte que coûte... sur les routes ...

Les travaux routiers sont une charge considérable dans un budget communal. Cela est souvent une nécessité qui faute de moyens suffisants, nous contraint à faire des choix prioritaires.

Dès à présent, les tronçons suivant le tableau ci-dessous ont été complètement rénovés. Ce qui représente, malgré les apports financiers de subsides régionaux, une part significative en fonds propres sur une période de 4 ans.

D'autres tronçons sont prévus avec un enduisage et des réparations ponctuelles, sans oublier les nombreuses interventions aux voiries effectuées par le service communal.

La générosité de notre réseau routier asphalté communal (500 km) est à la mesure de la considération qui lui est adressée au travers de ce site d'exception stoumontois.

Libelle	Distance en mètres	Subside perçu	Travaux réalisés
Réfection La Gleize-Borgoumont	1900		412.317,05 €
Réfection Rosier-Cour	1700	266.800,00 €	444.669,47 €
Réfection La Gleize-Cheneux	3485	387.700,00 €	598.031,15 €
Rénovation du Pont de Naze	70		58.164,14 €
Stabilisation tronçon route de Bru	280		154.686,69 €
Réfection La Platte-Chevron	1865	200.000,00 €	481.704,73 €
	9300	854.500,00 €	2.149.573,23 €
		Sur fonds propre :	1.295.073,23 €

Paolo TATULLO
Echevin des Travaux




Stoumont
Site d'Exception



La sécurité sur les chantiers de voirie

Vous n'ignorez pas que le service des travaux de la commune de Stoumont est très souvent amené à œuvrer le long de nos voiries communales.

Ces interventions ne sont pas sans inconvénients pour les usagers, car la circulation des véhicules est perturbée par les engins de terrassement et les camions chargés de marchandises diverses.

Sur ces chantiers se trouvent également des ouvriers de voirie occupés à mettre en œuvre les matériaux nécessaires aux différentes réparations ou améliorations de l'infrastructure, pose de tarmac, de conduite d'eau, curage de fossé, élagage de haie etc.

Les ouvriers, pour garantir la sécurité des usagers ainsi que la leur, placent une signalisation adéquate et légale. Cette signalisation, lorsqu'elle implique une limitation ou une interdiction de circuler, est régie par un « Arrêté de Police ». Il faut savoir que ces arrêtés de Police, pris par Monsieur le Bourgmestre, ont force de loi.

Ceci donne donc deux bonnes raisons de les respecter scrupuleusement, l'une pour s'en tenir au strict respect de la loi et du code de la route et l'autre, la plus importante, pour préserver la sécurité des agents qui travaillent pour vous rendre la route plus agréable.

Il est indispensable de prendre conscience du fait que la signalisation des chantiers mobiles n'est pas installée pour enquiquiner le citoyen, mais bien pour assurer votre sécurité autant que celle des agents qui interviennent sur les chantiers.

Les mesures ne sont pas prises à la légère, lorsqu'une interdiction de circuler est installée, vous pouvez être sûrs qu'à un moment donné, la route sera complètement impraticable. Il est donc inutile et dangereux de forcer le passage. A l'approche de l'hiver, nous tenons également à vous rappeler quelques règles de civisme à l'égard du service de déneigement.

Les années précédentes, lors des campagnes de déneigement, les agents communaux ont rencontré de nombreuses difficultés causées par des véhicules stationnés sur la chaussée ou dans des croisements où les véhicules d'épandage sont amenés à manœuvrer.

Nous demandons donc la plus grande attention lors de chutes de neige pour que les riverains rangent correctement leur véhicule en dehors de la voirie afin que les camions d'épandage puissent exercer leur mission en toute sécurité.

L'hiver dernier, particulièrement riche en chutes de neige, a causé un autre souci au service de déneigement, à savoir le stockage de la neige déblayée de la chaussée.

Il est essentiel de comprendre que la neige dégagée de la route doit être stockée quelque part et que les ouvriers chargés de l'enlever n'ont, bien souvent, aucune possibilité de choisir l'endroit où elle s'accumule.

Il est vrai que c'est très ennuyeux de voir cette neige arriver devant l'entrée de sa propriété ou de son garage mais les agents n'en sont pas responsables. Il est donc inutile de les invectiver à ce sujet.

Nous vous demandons la plus grande compréhension envers ceux qui œuvrent pour vous et qui font l'impossible pour éviter les désagréments.

Il y a de l'intérêt de tous pour une qualité de travail à la hauteur de vos attentes.

Roger Némerlin Conseiller en prévention
Paolo TATULLO Echevin des travaux





La CCATM se mobilise en Obervateur...

La Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) s'est déplacée, ce mardi 6 décembre, avec une délégation des membres la constituant. Nous avons parcouru en Stoumobile, les hameaux et villages stoumontois en compagnie de Madame HUBERT, Attaché au Ministère de la Région Wallonne pour ce qui est du Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGSBR). Cette découverte plus précise des 55 hameaux et villages est une vision des aspects de la réa-

lité des caractéristiques principales architecturales de l'habitat. Cela constitue les prémices d'une analyse dont les résultats détermineront une proposition de choix des zones favorables pour s'intégrer à un RGSBR dans un contexte local.

Sur le territoire communal de Stoumont, le hameau de Cour est déjà repris au RGSBR en Zone d'habitat à caractère rural (articles n° 419, 426 du règlement CWATUP)

L'avantage d'une telle démarche est de respecter l'harmonie des éléments du bâti suivant le caractère rural des hameaux concernés en fonction des principes et des choix déterminés à priori. Afin que Stoumont reste un Site d'Exception...

Paolo Tatullo
Echevin de l'Urbanisme



De g à d : Michaël Hennequin , Didier Gilkinet, Christiane Sacré, Guy Colson, Anne-Sophie Moës, Eliane Fontaine, Madame Bernadette Hubert, Paolo Tatullo

Dimanche 16 octobre, les Communes de Blegny et de Stoumont signent une charte de l'amitié avec Fourons

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers amis de Fourons et de Blegny,
Chers vous tous,

Au nom de la Commune de Stoumont et des membres du Collège ici présents, je voudrais vous remercier pour cette invitation à participer et à partager en toute amitié cette 35^e édition de la fête du peuple fouronnais. Fourons-Stoumont, deux communes, deux profils, présentant quelques divergences mais aussi de nombreux points communs.

Des divergences :

- Sur la taille du territoire : 5000 Ha à Fourons, 10844 à Stoumont
- Sur la densité de la population : 85 habitants au km² à Fourons, 28 à Stoumont
- Sur le nombre de villages : 6 villages à Fourons, 55 villages et hameaux à Stoumont
- Sur le point culminant : 287,5 m à Fourons, 560 m à Stoumont

Des points communs :

- Deux communes rurales, ouvertes sur le monde extérieur
- Deux communes où les agriculteurs sont des acteurs économiques, environnementaux et touristiques importants
- Deux communes traversées de magnifiques rivières et ruisseaux
- Deux communes aux paysages vallonnés présentant de nombreux circuits de promenades, ballades en vélo et VTT
- Deux communes dont le code postal comprend 3 chiffres identiques : le 7, le 8 et le 9
- Deux communes situées dans une province dont les deux premières lettres sont identiques : Li...
- Deux communes qui, une fois visitées, ne sont jamais oubliées

Bref, le parfait contexte et de nombreuses bonnes raisons pour nous conduire ce jour à signer cette charte de l'amitié, matérialisant ainsi officiellement les bonnes relations que souhaitent entretenir nos deux entités !

Enfin, à partir des slogans de nos 3 communes, je terminerai comme suit : mine de rien, avec son calme naturel, Fourons est aussi un site d'exception !

Didier Gilkinet
Bourgmestre de Stoumont



INAUGURATION AU TENNIS CLUB DE CHEVRON LE 24 SEPTEMBRE

**Discours prononcé par
Monsieur Didier Gilkinet au
Tennis Club de Chevron le
24 septembre 2011 à
l'occasion de l'inauguration
des nouveaux locaux**

*Madame la Sénatrice,
Madame le Député Régional,
Messieurs les Conseillers Provinciaux,
Madame, Messieurs, les membres du Collège et
du Conseil,
Monsieur le Président,
Chers Amis du TC Chevron,
Chers Sympathisants, chers Amis,*

Après la réfection de la route de la Platte et avant l'inauguration de la nouvelle salle et de la MCAE, c'est l'aménagement des installations du Tennis Club de Chevron qui nous rassemble aujourd'hui.

Le nouveau Collège fraîchement installé, c'est dès le mois de janvier 2007 que quelques représentants du club **prennent la balle au bond**, n'hésitent pas à **quitter le fond du court** et à **monter au filet** en sollicitant une **rencontre**. Nous sommes le 10 février. Il est 11H00 précises. C'est leur **premier coup d'approche** !

Les mandataires sont **open** ... Il faut dire que le club a choisi des **attaquants de fond de court** qui, par des **prises d'initiatives constantes et répétées**, cherchent à faire évoluer le dossier.

Pas question d'être « **bye** » ni besoin de **changement de balles**. De **coups en coups**, sans jamais de **double faute**, leur opiniâtreté et leur ténacité ne s'altèrent un seul instant.

Ils ont une **belle longueur de balle**. C'est donc tout naturellement que la Commune, au travers d'une convention, leur confie la maîtrise de l'ouvrage. Une demande de subsides est introduite en 2008 au département 'Infraspports' de la Région Wallonne. Le dossier circule dans les **couloirs** de l'Administration.

Ce qui me permet, en octobre 2008, lors de la

fête du 25^e anniversaire du club de m'adresser aux membres en ces termes : « ce 25^e anniversaire n'est pas un aboutissement pour vous ! Bien au contraire, aujourd'hui, vous avez des projets en vue d'optimiser tant les conditions d'accueil que les conditions de jeu et de sécurité et ce, dans le cadre d'une nécessaire modernisation digne du développement du TC Chevron ».

32 mois plus tard, c'est avec beaucoup de satisfaction, qu'Armand, le Président, dans l'édito du magazine 'Avantages' n° 60, s'adresse aux membres comme suit : « c'est avec un grand plaisir que le Conseil d'Administration du club peut vous annoncer le fin des travaux de modernisation et de sécurisation dans les locaux utilisés depuis maintenant 28 ans par le TC Chevron ».

C'est donc près de 5 années plus tard, que de **positions d'attente** en **replacements** et après avoir été **qualifié** (non pas par **tirage au sort** mais bien par la qualité du dossier élaboré) que le projet a quitté la **phase finale du tableau** pour se matérialiser enfin.

Cette concrétisation est le résultat de nombreux **échanges** dans une relation tripartite (Région Wallonne, Commune, Club) qui s'est rapidement révélée **équilibrée**. Ici, pas question de **n° 1** ni d'**outsider** mais bien de **partenaires** !

Cette approche non axée sur une intervention exclusive de la Commune nous est rapidement apparu comme constructive, de la part des gestionnaires du club, s'inscrivant ainsi parfaitement dans l'approche participative et responsable promue par le Collège Communal. Je profite de l'opportunité qui m'est donnée pour féliciter les représentants du club (et en particulier Armand, Pierre et Berry) pour leur investissement, sans heures compter, dans la réalisation de ce projet et qui a requis des



qualités telles la patience, le courage, la persévérance, la rigueur, la volonté d'aboutir et oserais-je dire, ... l'audace !

Merci à vous pour la qualité et la convivialité de tous nos contacts et rencontres (et notamment encore, lors du dernier petit déjeuner pris en commun en juin dernier) !

Merci également à l'ensemble des membres et sympathisants du club qui ont fait du TC Chevron ce qu'il est aujourd'hui.

Enfin, je voudrais remercier le Département 'Infrasports' pour ses conseils et l'excellent suivi du dossier ainsi que les services communaux

pour leur aide précieuse dans les différentes étapes d'évolution du chantier.

Mais, nous ne sommes qu'au **premier set**. En effet, un second dossier a été introduit à la Région Wallonne dans le cadre de la sécurisation des clôtures des terrains A et B, de leur éclairage et de la construction d'un 4^e terrain. Le **match** ne semble donc pas terminé !

Puisse cette dynamique offrir des perspectives nouvelles au projet sportif du TC Chevron, éveiller les vocations de demain et être un vecteur d'émulation et d'ouverture positives !

Avant de céder la parole à Yvonne, notre Echevine des Sports, je souhaiterais citer Coluche qui a dit ceci : « Le tennis et le ping-pong, c'est pareil. Sauf qu'au tennis, les joueurs sont debout sur la table ». C'est également debout que l'Administration Communale vous convie chaleureusement à l'apéritif dînatoire !

Merci pour votre présence nombreuse. Merci pour votre attention.

Longue vie au Tennis Club Chevron !

Didier Gilkinet
Bourgmestre de Stoumont



**Discours prononcé par
Madame Yvonne Vannerum
au Tennis Club de Chevron
le 24 septembre 2011
à l'occasion de l'inauguration
des nouveaux locaux.**



Chers amis,
Aujourd'hui, je ne vais pas vous parler de dossiers à rentrer, de dates à retenir, de blocs à maçonner mais plutôt de la vie sociale du club. Au début, France Donnaux a commencé à jouer tennis à La Gleize (forcément à l'époque il n'y avait pas d'infrastructure à Habiémont) et c'est monsieur Dupuis qui entraînait France. Monsieur Dupuis est décédé il y a peu de temps. A 90 ans, il jouait toujours tennis ici à Habiémont. C'est vous dire si jouer tennis entretient la forme physique.

A force d'accompagner sa fille, Louis Donnaux a pris goût aussi au tennis et c'est tout naturellement qu'avec les copains dont Georges, Tony, Armand, Jean Pierre, Michel, Maggy, Pierrette et certainement d'autres que le groupe a commencé à jouer chez Claessens au chalet Bambino à Chevron.

C'est en 1982 que la bande de copains a réuni 25 membres pour constituer un club. Le club s'est créé en section du football club de Chevron et ensemble, ils ont formé l'ASBL Chevron Sports. Tout cela bien sûr en vue d'obtenir des subsides pour avoir enfin leurs terrains et les infrastructures.

Le premier match du club s'est joué sur un terrain privé à Spa et comme c'était l'automne, il fallait d'abord balayer les feuilles avant de pouvoir jouer. Cela était la mise en forme.

En 1990, la joyeuse équipe se dit : « Il est grand temps d'avoir un petit toit pour se retrouver entre les matchs. »

Après mûre réflexion, c'est décidé, le projet d'un chalet est bien pensé, Louis fait la dalle de béton, Maurice Alliance, qui était menuisier, a construit le chalet tout cela bien sûr avec toute l'équipe de bénévoles pour mener à bien cette magnifique construction.

C'était bien mais notre équipe est festive ! Ce n'était donc pas suffisant, alors un plancher à l'extérieur, des guirlandes de lumière et voilà le bal aux lampions du samedi soir au tennis à Habiémont. Cependant, il manquait encore quelque chose ! Les barbecues.

En peu de temps, ça s'organise, Louis, George, Berry, Henry cuisaient les viandes, les épouses préparaient les salades et chacun apportait sa bouteille.

A ce jour, d'autres bénévoles accompagnent la joyeuse équipe car au jour d'aujourd'hui pas moins de 120 personnes se rassemblent lors de ces excellents barbecues. Comme il n'est pas possible d'organiser des barbecues chaque semaine, Pierre s'est lancé dans les omelettes dominicales. Dès lors il est possible de prendre l'apéro tout en mangeant (Ça donne bonne conscience).

Pendant les critères, depuis 2 ans on peut apercevoir Nanette aux fourneaux qui, avec soin, nourrit les joueurs avant de prendre sa pause bien méritée.

En 2011, le club compte 140 membres dont une quarantaine de jeunes et une centaine d'adultes. Des adultes qui viennent de tous les horizons. De Liège, d'Ottignies, de Luxembourg ville et même une fois un Egyptien est venu pour un tournoi.

Tout ceci pour vous dire que les liens d'amitiés sont très forts ici au club. Il faut garder l'esprit d'équipe et de camaraderie. Cependant, je pense qu'il manque un petit quelque chose ! Pourquoi ne pas envisager un jour de jouer contre l'équipe de La Gleize et de créer de nouveaux liens. Ce serait bien aussi de faire la fête entre les 2 clubs.

Quoi qu'il en soit je vous souhaite de garder toujours votre bonne humeur et votre esprit d'équipe. Continuez à bien encadrer les jeunes comme vous l'avez toujours fait.

Je souhaite longue vie au club et je vous dis à tous merci pour tout le fabuleux travail accompli.

Yvonne Vannerum
Echevine des Sports



Le 26 novembre, Germaine et Archange Marville ont fêté leurs Noces d'Or !

*Discours prononcé
par Monsieur Didier Gilkinet à cette occasion.*

Madame Marville,
Monsieur Marville,

Germaine, Archange,
Au nom de l'Administration Communale et des membres du Collège et du Conseil ici présents, je voudrais vous remercier pour votre invitation à participer à cette réception organisée sous l'impulsion de vos trois filles et à partager avec vos proches et vos amis une étape importante dans la vie d'un couple : vos 50 ans de cheminement commun !

Tout comme nous l'avons fait samedi dernier autour d'un bon café et de plusieurs morceaux de chocolat... en ce qui me concerne, je vous propose qu'ensemble, nous remontions le temps.

Germaine est née le 21 octobre 1933 dans la maison familiale à Reharment, village sis dans la commune de Lierneux. Elle est le 3^è enfant d'une fratrie de cinq. Henri, son papa, est cultivateur. Au-delà de l'éducation des enfants, sa maman Irma participe également aux travaux

de l'exploitation agricole. Germaine fréquente Saint-Joseph de Trois-Ponts. Une fois, l'école primaire achevée, elle y poursuit une formation en couture. Ses parents n'ayant pas moyen de locomotion, elle y est en pension et quitte le plus souvent la maison familiale pour plusieurs semaines ! Germaine la réintègre définitivement à l'âge de 16 ans et apporte un soutien à ses parents dans les travaux journaliers.

Archange est né à Meuville le 22 février 1927 (« je n'ai jamais bougé » dit-il ... avec une fierté non dissimulée). Il est le dernier enfant d'une fratrie de 3 garçons : le petit dernier, le petit gâté !

Son papa Armand est agriculteur. Marie, sa maman, s'active dans la vie de la ferme, ce qu'elle apprécie particulièrement.

Archange fréquente l'école de Rahier ... « parce qu'il fallait bien, c'était une véritable prison pour moi... ! » dit-il. Il y fera malgré tout ses moyennes : « Nous avons un mois de congé saisonnier ! Ça, ça m'allait !! ».

Homme de terre, c'est donc tout naturellement qu'il rejoindra sa maman et ses frères dans l'exploitation, son papa étant décédé en 1942. Il vend sa première bête alors qu'il n'a que 15 ans !

Si Archange travaille beaucoup, il sort aussi beaucoup et n'est pas du tout disposé à suivre la trace de ses deux grands frères dans le célibat !

« Je suis sorti beaucoup, beaucoup partout ! dit Archange. « S'il n'aime pas la chasse, il aimait bien chasser les filles ! » ... confie Germaine.

C'est en bourlinguant qu'il la rencontre pour la première fois. Nous sommes au bal à Grand-Halleux. Le coup de foudre n'est pas immédiat ... « J'avais bien le temps, dit Archange. Puis tous mes copains se sont mariés au point que pour finir, je sortais avec les « tout jeunes ». En fait, j'ai cherché à me marier parce que j'étais tout seul ! » (Comme ça, c'est dit). Ils sont donc revus plus régulièrement et de proche en proche, ont finalement scellé leur union.

Nous sommes le 25 novembre 1961, à la maison communale de Lierneux. Il est 14 heures, l'Echevin de l'Etat Civil est Julien Sauvage. L'acte de mariage est dressé en présence de Joseph Marville et de Félicien Nelis. Tout comme aujourd'hui, la météo est clémente et les vaches sont toujours à l'extérieur. Archange reviendra pendant la nuit ... pour la traite !

Le jeune couple s'installe à Meuville, hameau qu'Archange n'a jamais quitté. « Même après, la place est prête à Rahier » confie Germaine, ...non sans humour.

Ils travaillent ensemble à la ferme tandis qu'Archange livre du charbon.

Un jour, dans un champs, c'est entraîné par une vache qu'Archange souhaite apprendre à nager. Il se retrouve rapidement à plat ventre et à moitié groggy dans un bac à eau ! Ar-



change, c'est dangereux la première fois sans bouée ... Voilà pourquoi vos filles ont souhaité que vous soyez toujours bien entourés pour vos prochains essais ! (remise d'un bouée)

Trois beaux enfants naissent en effet de leur union : Nicole, Monique et Fabienne. Fidèle à lui-même, Archange reste ... dans les filles !

Elles étaient évidemment très sages mais de temps à autre, Germaine devait les punir : des conjugaisons pour Nicole (nous avons toujours su à l'Administration qu'elle était plus forte en Français qu'en calcul !), du système métrique pour Monique (à ce propos Monique, combien font 2 dcm + 1m - 30 dcm... ?) et des problèmes pour Fabienne (qui a fini par s'exiler en France et qui travaille aujourd'hui pour le Journal 'Le Parisien').

Germaine et Archange ont aujourd'hui 8 petits-enfants : Elodie, Raphaël, Renauld, Geofrey, Jérémie, Coralie, Luca et Corentin.

Germaine en a gardé certains lorsqu'ils étaient en bas-âge. Elle appréciait particulièrement les balades en forêt en leur compagnie.

« Gardienne ONE », « animatrice de jeux » (spécialiste des anagrammes), Germaine est également interprète, traduisant du wallon vers

le français tout ce qu'Archange pouvait leur exprimer.

Des raisons de santé ont conduit Archange, bien à contrecœur, à se séparer en 2009 de ses dernières vaches.

Bien que cette décision ait été difficile à prendre, Archange s'est aujourd'hui parfaitement reconverti en parfait petit jardinier. Il adore s'occuper des fleurs et du potager et ce, en toute complémentarité avec Germaine (là, à voir votre tête Archange, je me demande finalement si j'ai bien tout compris ?).

S'il apprécie toujours partir en tracteur et s'ils rendent régulièrement visite à leurs cousins et cousines, l'activité complémentaire de Nicole les a également bien occupés : mousse au chocolat pour Germaine, épluchage des patates et fabrication des fagots de haricots pour Archange (séances de kiné gratuites pour lui qui a été opéré du canal carpien !).

Suite à une grave chute dans le fenil en novembre 2004, nous avons bien failli ne pas être rassemblés ce jour. Heureusement pour vous Germaine, vous aviez votre ... 'Archange Gardien' !

« Germanie, Changera »,
Toutes nos félicitations pour vos « décOrOñs » (des anagrammes ... pour vous Germaine) !
Nous vous souhaitons de tout cœur de vivre encore de très nombreux bons moments en compagnie de vos proches et entourés de vos amis. Profitez bien de cet instant présent !
Permettez-nous de vous remettre ces fleurs au nom de l'Administration Communale.
Enfin, vous devez savoir que tous les dimanches à 16H00, vous pouvez déguster d'excellentes gaufres chaudes chez Germaine et Archange.
Ils ont donc opté pour un « figurera » Frifri (Anagramme, quand tu nous tiens !).
Félicitations, tous nos vœux vous accompagnent, très belle journée à toutes et tous !

Didier Gilkinet
Bourgmestre





50 ans de mariage pour Raymonde et Armand Stassart, le samedi 15 octobre 2011

Raymonde,
Armand,

Il y a quelques semaines, je mariais Guy et Nathalie. Aujourd'hui, dans ces mêmes fauteuils, c'est vous qui êtes à l'honneur.

Au nom de l'Administration Communale et des représentants du Collège et du Conseil ici présents, je suis très heureux de vous accueillir en la salle des mariages de notre maison commune afin de célébrer ensemble avec vos proches et vos amis une étape importante dans votre cheminement commun : vos 50 ans de mariage !

A titre personnel, je voudrais vous remercier pour l'excellent moment que nous avons partagé ce mardi en retraçant tout ce parcours que je vais tenter de synthétiser au travers de ces quelques mots et ce, conformément à votre souhait.

Raymonde est née le 15 avril 1938 à Roua dans la maison familiale. Elle est fille unique, ce qu'elle regrettera toujours. Il faut savoir qu'elle aurait dû s'appeler Joséphine comme son arrière-grand-mère. Après quelques échanges nourris sur la vétusté de ce prénom, elle porte finalement le prénom de son papa ... féminisé pour la circonstance !

Après avoir réalisé ses études primaires à l'école des Filles de Stoumont, elle poursuit ses moyennes à Saint-Joseph à Remouchamps au terme desquelles elle revient travailler dans la petite ferme familiale (« une toute autre époque » comme dit Raymonde !).

Armand est né le 24 décembre 1938 à Fraipont (petit Jésus ou grand diable, se plait-il à dire). Après avoir fréquenté l'école primaire de Fy, il suit une formation de menuisier à l'Institut Saint-Raphaël. Ses études terminées, il entame sa carrière professionnelle chez Marcel Minguet.

Comme c'était souvent le cas à l'époque, leur regard se croise lors d'un bal. Nous sommes à Stoumont, dans la salle Saint-Hubert. C'est le mois de novembre et la fête de la Saint-Martin !

Bien qu'il soit né comme Jésus un 24 décembre, qu'il soit menuisier de formation comme Joseph, ce n'est pas pour une « Marie » que son cœur balance mais bien pour Raymonde ! Armand s'interroge toujours aujourd'hui cependant sur l'origine de leur coup de foudre, qu'il attribue plus au fait que Raymonde souhaitait faire enrager un copain de l'époque qu'à une réelle attirance pour lui. Mais comme cela est vrai dans de nombreuses situations, il était là au bon moment et il a su se faire apprécier ! C'est l'époque où Armand se fait véhiculer par son frère qui, lui, voulait toujours revenir plus tôt ... ! C'est ainsi que fin stratège, et afin de pouvoir venir en mobylette, il fait croire, dès la deuxième rencontre, qu'il est invité à souper. Ce qui lui vaut d'ailleurs un « déjà toi valet ! » de son paternel.

Arrivé trop tôt, c'est en bigoudis et en cache-poussières qu'il est accueilli par Raymonde. N'osant pas dévoiler son stratagème, notre amoureux décline, avec beaucoup d'abnégation et bien qu'ayant très faim, la proposition des parents de Raymonde de partager leur repas... !



Après avoir fait plus amples connaissances, les tourtereaux envisagent se marier mais aucun des deux n'ose en parler à ses parents respectifs. Là aussi, Armand est à la manœuvre et il annonce, de manière un peu abrupte, à sa belle-mère son souhait d'épouser Raymonde. Occupée à fabriquer une claie, celle-ci ne va jamais aussi vite pour la terminer. Il faut dire que Raymonde est le seul enfant de la famille... Ils s'unissent officiellement par le mariage à Stoumont. Nous sommes le 07 octobre 1961. Il est 16 heures. Le bourgmestre, Georges de Harenne, procède à la célébration en présence des 2 témoins : Monique Forthomme et Marie-Thérèse Servais.

Le couple s'installe à Roua avec les parents de Raymonde, de manière séparée dans un premier temps puis en vie commune dans une excellente entente familiale.

Deux beaux enfants naissent de leur union : Christine, le 19 juillet 1964 et Guy, le 14 février 1970.

Armand travaille pour différents menuisiers et suit une formation en sciences administratives aux cours du soir. Il est engagé par la Commune de Stoumont en tant que cantonnier-fontainier tout en travaillant comme menuisier à titre complémentaire. Après 9 ans, il est engagé à Saint-Edouard. Mais il a un tempérament d'indépendant. Il remet son préavis (sans en parler à Raymonde) et s'installe menuisier à titre principal (« ji na nin stoû félicité » dit-il). Il termine sa carrière dans le transport international et prend sa pension en 2004.

Après avoir élevé Christine et Guy, Raymonde travaillera également à Saint-Edouard au ni-

veau de l'entretien puis de la préparation des repas (Armand soulignant d'ailleurs avec beaucoup de conviction ses qualités de véritable « cordon bleu »). Elle prend sa pension en 1999. Au niveau de ses loisirs, Armand était un passionné de musique et jouait du saxophone. Il a d'ailleurs transmis cette passion à Christine qui, d'ailleurs, a été championne de Belgique d'accordéon ! Raymonde aime lire, tricoter et cuisiner.

Tous les deux sont actifs dans l'amicale des 3X20 de Trois-Ponts, fréquentée par de nombreux Stoumontois. Ils sont également de fervents participants aux activités du jumelage de notre commune avec le Val d'Arance ! En témoigne la présence ce jour de Dominique et Patrick venus spécialement de France pour les congratuler.

La vie de famille est importante pour eux également. Ils aiment consacrer du temps à leurs petits-enfants : Elodie, Amélie, Adrien, Armel, Dorine et Brice, leur porte leur étant toujours ouverte.

Raymonde ou Dudule comme tu aimes t'appeler, toi qui aime l'histoire de ton village et de ta région mais aussi ... la goutte. Armand, toi qui a besoin d'être actif et qui aime le Bordeaux.

Même si la vie n'a pas toujours été un long fleuve tranquille, puissent le courage, la force et la complicité qui vous animent encore aujourd'hui vous apporter de nombreux bons moments en compagnie de vos proches et de vos amis.

Félicitations pour vos Noces d'Or et à votre santé !

Didier Gilkinet
Bourgmestre





Le 27 août dernier, Nanette et André Lejeune, Malou et Jean Leroy ont fêté ensemble ... leurs 100 ans de mariage !

Nanette, André,
Malou, Jean,

Au nom de l'Administration communale, des représentants du Collège et du Conseil ici présents, je suis très heureux de vous accueillir en la salle des mariages de notre maison communale afin de célébrer ensemble, en présence de vos familles et de vos proches une étape très importante de votre cheminement dans votre vie de couple : votre 50^e anniversaire de mariage !

Cette cérémonie est quelque peu atypique puisque c'est en véritables amis que vous avez exprimé le souhait de partager ensemble cet instant. Il est vrai que tous les quatre, vous vous êtes dit « oui » au cours de l'été 1961, le 29 juillet à onze heures 8 minutes pour Nanette et André, le 29 août à onze heures précises pour Malou et Jean.

Avec Yvonne, nous vous remercions pour l'accueil nous réservé lors de notre visite ce mardi, qui nous permet aujourd'hui de remonter le temps.

Nanette est née à Schaerbeek le 03 août 1941 à Schaerbeek, le pays des ânes comme dit André.

Elle est la cadette d'une fratrie de 3 enfants. Elle a une sœur et un frère. Son papa, Pol, PDG

d'une brasserie bruxelloise, décède en sa présence. Elle est à peine âgée de 13 ans ! Sa maman, Eugénie n'exerce pas de profession à l'extérieur et s'occupe de toute la petite famille à la maison.

Après avoir fréquenté l'école primaire des Dominicaines, elle effectue ses 3 moyennes à l'école des « Filles de la Sagesse » (tout un programme, pour nous qui te connaissons bien Nanette !). A terme de ces 3 années, elle suit des cours de langue dans une école privée. Le wallon n'étant pas au programme, elle abandonne lorsqu'elle rencontre André.

André, qui lui, est né le 18 décembre 1938 aux Forges, au-dessus de l'ancien café. Il est fils unique.

Bûcheron de son état, son papa, Victor, postule à la commune de Chevron pour laquelle il travaillera en tant qu'ouvrier communal. Il terminera sa carrière en tant que garde-champêtre pour les communes de Chevron et de Lorcé.

Mère au foyer, sa maman Bertha décède alors qu'il n'a que 6 ans. Cet événement marque un tournant dans la vie d'André dont l'éducation est prise en charge par son grand-père paternel, sa tante et son oncle habitant Picheux. C'est avec beaucoup d'émotion qu'il évoque ces personnes qui ont joué un rôle important dans sa construction d'adulte.

Après avoir effectué ses primaires à l'école communale de Neufmoulin auprès de Madame Pirard, André poursuit par 2 années complémentaires à l'école communale de Chevron. Il rentre ensuite aux Sources de Bru. Après 2 ou 3 ans, il en a « marre » de voir défiler les bouteilles et souhaite devenir boucher. Il apprend le métier aux Forges chez Terwagne puis à Trois-Ponts toujours chez Terwagne puis pour un collègue. Il revient aux Forges chez Martiny. C'est à cette période qu'il croise Nanette. En effet, Nanette vient régulièrement en vacances, tout d'abord à Bru, à l'Hotel Soyeur puis à La Platte et à Oufny. C'est précisément à Oufny que leurs regards se croisent alors qu'André livre la viande. Le rapprochement s'opère lors de la fête locale. Nous sommes en 1958. Ils s'écrivent beaucoup. Nanette a conservé toutes les lettres dans lesquelles André l'appelle « ma petite pitchounette ». Celles-ci font aujourd'hui le plus grand bonheur des petits-enfants qui les relisent de temps à autre ...

Ils se fiancent une année plus tard et se marient le 29 juillet 1961. La transition est radicale, elle, la petite bruxelloise, lui, le véritable ardennais du cru !

Ils partent en voyages de Noces en Suisse, à Zermatt dont ils gardent un excellent souvenir mais où ils ne sont jamais retournés.



Ils se marient religieusement le 19 août et acquièrent leur maison à Habiémont. Celle-ci n'étant pas libre d'occupation, ils habiteront Neucy durant 2 ans.

Trois beaux enfants agrandissent la famille : Christine en 1964 (et conçue durant le déménagement ...), Alain en 1966 et Michel en 1970.

Nanette et André tiennent une ferme durant 7 ans. C'est ensemble qu'ils y travaillent. « Se lever à 05H00 et traire les vaches pour moi qui venaient de Bruxelles, c'était terripp, avec 3 p » dit Nanette, tout en avouant apprécier le métier !

Stable dans leur couple, ils ont une vie professionnelle mouvementée.

Gardiennne ONE à la maison lorsque les enfants sont petits, Nanette passe son permis D, le réussit « du premier coup » et conduit le minibus de l'école libre. Cette activité est reprise par Wergifosse. Nanette devient « Nanette du bus ». D'après les échos, Nanette est un super chauffeur, n'hésitant pas, au moindre pépin, à lever le capot et à diagnostiquer (est-ce vrai André ...?).

Elle sera également déléguée de la mutualité socialiste et déléguée AVON, toujours avec la même envie insatiable du contact avec les autres !

André a toujours eu une attirance pour le volant. C'est donc tout naturellement qu'il recherche un poste de chauffeur. Il travaille

successivement comme chauffeur-livreur de pommes de terre, comme livreur dans un moulin puis comme chauffeur pour une fabrique de blocs et pour un comptoir de matériaux. Sachant que Nanette travaille dans un milieu essentiellement masculin et pas du tout d'un tempérament jaloux, il rentre chez Wergifosse où il sera pensionné à l'âge de 58 ans.

Nanette et André ont toujours été très attachés à leur village. André s'est beaucoup investi dans le football alors qu'il n'a ... jamais joué. Il préside aujourd'hui le comité des fêtes et est attentif aux moindres détails du cadre de son village (n'hésitant pas d'ailleurs à nous solliciter régulièrement !).

Ils font partie des « Joyeux Chevronis », du comité des fêtes ainsi que de celui des 3X20 dont Nanette assure la présidence avec énergie, bonne humeur et enthousiasme et ce, sans oublier le tennis !

Enfin, Nanette est conseillère au CPAS de Stoumont depuis bientôt 12 ans maintenant.

Voilà pourquoi les rumeurs font circuler qu'elle est toujours en retard de 5 mannes !

Nanette et André ont aujourd'hui 4 petits-enfants qu'ils apprécient accueillir : Elise, Pierre, Simon et Tom.

Voici une vie bien remplie même si Nanette n'hésite pas à dire « qu'il y a encore une vie ... après le mariage ! ».

Sans transition, je vous propose d'évoquer le cheminement de Malou et Jean.

Malou est née à Liège le 07 juillet 1937. Elle est fille unique.

Son papa, Emile, travaille dans un charbonnage tandis que sa maman, Marguerite est mère au Foyer.

Elle fréquente des écoles de Liège pour ses études primaires et ses moyennes.

Jean est né le 16 mars 1936 à Montegnée. Il est également l'enfant unique de Lambert et Simone, négociants en vins, spiritueux et tabac (nous ne pouvons donc lui en vouloir puisqu'il est tombé dedans quand il était petit !).

Il entame ses études primaires dans une école à Montegnée. C'est la seconde guerre mondiale et les conditions de vie sont plus difficiles en milieu urbain qu'en milieu rural. La petite famille décide donc de « s'expatrier » temporairement et s'installe à Esneux.

La guerre terminée, ils reviennent s'installer en périphérie liégeoise, à Grivegnée plus précisément. Jean y passe son adolescence et fait ses humanités à Liège.

Sa rencontre avec Malou semble plus liée au destin qu'au hasard ! En effet, jeune adulte, Jean sort beaucoup. Chaque samedi, il retrouve 5-6 copains dans un café du carré. Au moment de choisir la destination de leur sortie, Jean (qui sait ce qu'il veut) dit à ses copains : « moi, je vais au bal de la coiffure ! ». Non inspirés par les coiffeuses, ses copains ne souhaitent pas l'accompagner. Ce qui ne le perturbe pas et il s'y rend seul. Il y croise Malou pour





la première fois. Elle est présente plutôt « par accident », s'étant laissée entraîner par une ancienne copine de l'école primaire. Le coup de foudre n'est pas immédiat. Mais ils se revoient et commencent à s'apprécier progressivement. Comme dit Malou : « c'était quelque chose de raisonnable, de raisonné ».

Ils s'unissent par le mariage le 29 août 1961 à Liège. Fait particulier, c'était un mardi. La chaleur était accablante (ce qui était prometteur pour la nuit de noces ...).

Tout comme Nanette et André, c'est la Suisse qu'ils choisissent comme destination pour leur voyage de noces (plus précisément Champex dans le Valet).

Un enfant naît de leur amour : Pierre, en février 1971. Malou et Jean auraient souhaité une famille plus élargie mais ils s'en sont remis à « Mère Nature ».

Contrairement à Nanette et André, ils font preuve d'une grande stabilité professionnelle. Au terme de ses humanités, Jean rentre dans la vie active et intègre le groupe PRAYON au sein duquel il acquiert de l'expérience. Ces acquis « de terrain » complétés d'une formation continuée lui permettent de gravir progressivement les échelons. Il entame sa carrière dans le département commercial dont il devient le directeur avant de devenir Directeur Général adjoint et de terminer Administrateur Délégué, Directeur Général du site liégeois du groupe. Ces différentes fonctions l'amènent à voyager régulièrement dans le monde entier, ce qui le rend aujourd'hui, complètement allergique à l'avion... ! Il prend sa pension en 1998.

Malou est engagée par le CPAS de Liège alors qu'elle est à peine âgée de 20 ans. Elle débute carrière en tant qu'employée administrative. Elle complète sa formation de base des sciences administratives (importantes pour le secteur public) ainsi que d'une licence en gestion hospitalière (information reçue de Jean qui nous dit : « elle est trop modeste. Ce qu'elle ne dit pas, je le dit ! »).

Malou gravit également les échelons et termine sa carrière en tant que directrice du service des contentieux et tout en ayant fait fonction de Secrétaire Générale durant plusieurs mois. Elle se passionne pour tout ce qui touche de près ou de loin au droit. Elle prend sa pension à l'âge de 53 ans. Forts investis professionnellement, ils peuvent compter sur le total soutien des parents de Jean dans l'éducation de Pierre. Ils réservent cependant leurs WE à la vie de famille. Habitant un appartement à Liège, leurs promenades dominicales dans notre Ardenne leur en a rapidement donné le goût. Ils prennent alors en location une petite maison sans confort à Burnontige, avant d'acquérir leur maison actuelle en 1972.

Ils voient grandir et s'étendre le hameau de Neuville dans lequel ils s'installent définitivement en 1998, à la pension de Jean.

Ils ont aujourd'hui 2 petits-enfants : Clément, âgé de 9 ans et Emilie âgée de 7 ans. Ils apprécient de les recevoir à la campagne et de les emmener en vacances.

Ils ont beaucoup marché et Jean a fait énormément de vélo. Aujourd'hui, ils s'adonnent à leur passion pour la lecture et sont très impli-

qués avec Nanette et André dans les 3X20 de Chevron (ce qui leur permet de nombreuses et riches rencontres sur le plan humain). Enfin, tout comme André, Jean est un fêru supporter du Standard de Liège !

Nanette, Malou, André, Jean, Voici des parcours différents et des vies de couple bien remplies !

Nous vous souhaitons à tous les quatre de vivre encore de très nombreux bons moments entourés de vos proches et de vos amis !

Nous vous adressons toutes nos félicitations et vous donnons rendez-vous dans 10 ans !

Didier Gilkinet
Bourgmestre





Le 17 septembre, Collette et Joseph Thonus ont fêté leurs Noces d'Or

Monsieur et Madame Thonus,
Collette, Joseph,

Au nom de l'Administration Communale, des membres du Collège et du Conseil ici présents, je suis très heureux de vous accueillir en la salle des mariages de notre maison communale afin de célébrer ensemble, en compagnie de votre famille et de vos proches, 50 ans de parcours commun, vos Noces d'Or !

50 ans de mariage, ce n'est plus banal aujourd'hui ! Et c'est ailleurs avec beaucoup de

fierté que Collette souligne que ses enfants sont bien et toujours bien mariés ! La voie vous est tracée ... le message vous est lancé !

Je voudrais tous les deux vous remercier pour l'accueil me réservé vendredi dernier. Au début Joseph, me dit « j'a tôle rouvi » suite à mon accident mais avec l'aide de Collette, les souvenirs remontent progressivement à la surface.

Collette est née le 10 août 1941 à Dochamp, commune de Manhay depuis la fusion. Elle est le 3^e enfant d'une fratrie de ... 10 ! 7 filles et 3 garçons qui, fait suffisamment exceptionnel

que pour le souligner, sont toujours tous en vie aujourd'hui !

Son papa est ouvrier chez un entrepreneur de travaux routiers tandis que sa maman s'occupe de toute sa « petite famille » à la maison.

Collette fréquente l'école primaire de Dochamp et de Lamormenil. Elle était déjà à bonne école puisque de petite taille et de faible fréquentation, ces établissements proposaient déjà la mixité ! Au terme de ses primaires et comme c'est souvent le cas dans les grandes familles, Collette, faisant partie des





ainées, va travailler pour aider ses parents. Elle travaille successivement à Marloie dans une industrie de fabrication de bas, puis à Hotton au Nopri et à Durbuy dans un hôtel. Elle n'a pas encore 20 ans.

Joseph aussi est né en 1941, le 24 juillet plus précisément, dans la maison familiale à Oufny (« Chevron et pas Stoumont ! » souligne-t-il avec insistance ...).

La famille est composée de 3 enfants. Il a une sœur et un frère.

Son papa est ouvrier de scierie tandis que sa maman s'occupe du ménage et de l'éducation des enfants. Il fréquente l'école communale de Neufmoulin.

A l'âge de 14 ans, Joseph est engagé à la scierie de la Lienne comme « moustique », pour « faire les crasses », dit-il. Il y travaille notamment avec son papa, Raymond Houssonloge et Raymond Renard. Chaque matin, il rejoint la scierie à vélo.

Le décor est planté. Elle à Dochamps, lui à Oufny. Mais par quel hasard se sont-ils rencontrés ?

Comme beaucoup de jeunes à l'époque, dans un bal tout simplement !

Joseph sort régulièrement en bande avec ses copains. Un soir, ils décident d'aller « al fiesse » à Amonines (« pays perdu » dit-il). Il y croise le regard de Collette et rapidement sympathise (il faut dire que Joseph est un danseur hors pair).

Mais il a un « petit problème » : il ne reconnaît pas les gens ! (c'est d'ailleurs pour cela que j'ai mis mon écharpe aujourd'hui Joseph !).

Donc, lorsqu'il revoit Collette 15 jours plus tard, il ne la reconnaît pas ! Heureusement tout s'arrange par la suite lorsqu'ils se croisent à Erezée. « Là, j'ai fait l'entrepreneur » dit Joseph, matérialisant ainsi le rapprochement. Ils courtisent durant 2 années (« ça n'avancait pas » dit-il) durant lesquelles il remplit ses obligations de milice.

Ils se marient à la maison communale de Dochamps. C'était un vendredi soir. Il était 19 heures et il pleuvait. Le mariage religieux est célébré le lendemain à Lamormenil. Nous sommes le 15 septembre 1961.

Joseph et Collette ont tous les deux 20 ans et la vie s'ouvre à eux ! Ils n'ont pas l'opportunité de partir en voyages de Noces mais se rattrapent 20 ans plus tard par un périple de 3 semaines en Thaïlande.

Quatre beaux enfants naissent de leur union : José, Pol, Carine et Frédéric (« la rawette »).

Ils habitent Oufny durant 12 ans avant de s'installer définitivement sur le site de la scierie. En effet, après avoir travaillé 13 années en tant que salarié et être devenu contremaître, Joseph reprend l'exploitation de la scierie en tant qu'indépendant.

Si Collette avait pu choisir, elle ne se serait pas installée dans la vallée sombre et humide de la

Lienne mais elle a toujours souhaité travailler avec son mari (« de moins en moins en vieillissant » dit Joseph, non sans humour).

A l'époque, il travaille beaucoup pour la SNCB (fabrication de fond de wagon, de billes de chemin de fer, ...) et il engage 9 jeunes hommes de la région.

Accessoirement, il fournit des fabricants de cercueils et accepte quelques commandes de particuliers.

Il scie essentiellement des essences régionales telles le chêne. Les commandes de la SNCB s'amenuisent, et ne souhaitant pas licencier, il anticipe et demande à son équipe de chercher du travail ailleurs. Progressivement, ses hommes le quittent et il continue seul. Suite à un problème de santé, il cesse son activité à temps plein. Il a 59 ans. Il poursuit ses activités à titre complémentaire. « Le faire rester à la maison, c'est impossible » confie Collette !

Sans oublier que Joseph, c'est aussi la distribution des petits journaux, publicités et autres catalogues (j'ai bien reçu mon catalogue IKEA cette semaine et je t'en remercie Joseph !). La tournée est longue. Il s'arrête régulièrement et il « tchaftèye », c'est tout son plaisir !

Collette et Joseph ont donc toujours beaucoup travaillé, s'octroyant peu de loisirs.

Ils sont tous les deux amateurs de football. Collette vient régulièrement soutenir la réserve du FC Chevron tandis que Joseph a joué en pre-





mière, en réserves et en vétérans, en tant que gardien de but. Il remplira même la fonction de président durant 2 ans. Il ne souhaite plus aujourd'hui aller voir de match car il s'énerve trop et puis les 3^{es} mi-temps, il connaît !

Ils ont transmis cette passion à leurs fils qui, tous les trois, ont été arbitres.

Collette fréquente depuis 10 ans un cours de bricolage et joue aux cartes depuis quelques mois.

Depuis plus de 20 ans, ils partent chaque année en vacances en Espagne. Ils y ont leur carnet d'adresses et vont, par exemple, régulièrement boire un petit café avec un petit peu d'alcool (comme dit Joseph « je me laisserais battre pour le boire »). Ils y emmènent aujourd'hui leurs petits-enfants qui sont au nombre de six : Emilie, Florian, Arnaud, Justine, Chloé et Nathan.

Ils apprécient également aller faire le plein au Luxembourg et prendre une tasse de café.

Ils accueillent chaque dimanche les enfants

et les petits-enfants (sauf ... José et Marie qui n'ont pas toujours le temps, qui ont beaucoup d'amis et qui font un peu de politique (« dernier de tout de s'emmancher là-dedans ! » dit Joseph).

Les hommes parlent beaucoup de bois à la maison. « Tu es un malade du bois » dit Collette, « C'est possible » répond Joseph.

Il semble que, malgré toutes ces années passées dans nos forêts, Joseph n'ait jamais trouvé qu'un seul bois de cerf ! Tout compte fait, c'est peut-être mieux ainsi Joseph !

Après avoir transmis à ses garçons sa passion pour le foot, pour le bois, il semble que Joseph leur ait également transmis une certaine capacité à faire des bosses mais cela est une autre histoire ...

Parmi les grandes qualités de nos jubilaires, nous pouvons relever que Joseph est quelqu'un de très ordonné, qu'il prête volontiers sa brouette ou sa tronçonneuse et surtout qu'il a marié « la meilleure » tandis que Collette n'a

jamais hésité à soutenir son époux, préparant notamment les blochets que personne ne voulait faire et qu'elle est surtout une ardente supportrice du Standard de Liège !

Collette, Joseph,
Maman, papa, (comme vous aimez vous appeler avec beaucoup de complicité)

Vous m'avez exprimé « n'avoir aucun regret ». Profitez-bien de l'instant présent.

Nous vous souhaitons de vivre encore de très nombreux bons moments en compagnie de vos proches (si importants pour vous) et de vos amis.

Rendez-vous dans 10 ans !

Toutes nos félicitations !

Didier Gilkinet
Bourgmestre

Un beau cadeau sous le sapin de Stoumont

Dans le cadre du PCDR (Plan Communal de Développement Rural) le Ministre Lutgen vient d'accorder à notre commune un subside de 592.000 €.

Cette belle somme correspond à la part de la Région wallonne dans l'amélioration de la sécurité dans la traversée de Lorcé et l'aménagement d'espaces de convivialité.

Voici plusieurs mois que les membres de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et le Conseil communal attendent la

signature de cette convention qui correspond au premier projet de notre plan communal.

Les membres de la CLDR et le Conseil communal présenteront d'autres conventions. Elles concernent d'autres villages de notre belle commune.

Philippe GOFFIN
Echevin
Président de la CLDR



Depuis dix ans, Monsieur Angelo Pianezze assiste St Nicolas et Père Noël

Voilà dix ans que Saint-Nicolas et Père Noël se fournissent, en partie, auprès d'Angelo Pianezze.

Voici en effet dix ans que Monsieur Pianezze, nouvellement retraité à l'époque, venait proposer à l'administration communale de récolter, réparer et reconditionner des jouets et jeux usagers. L'administration a proposé un local ainsi qu'un tout petit budget pour les petites fournitures de réparation. Et depuis lors, avec la patience, la persévérance et la régularité du Sage, Angelo fait des merveilles tous les lundis après-midi (et un peu plus...) pour que tous les jouets qui lui sont confiés après une

première vie, retrouvent une seconde jeunesse et fassent, une nouvelle fois, pétiller des yeux d'enfants. Tous les jouets ? Non. Car Angelo refuse catégoriquement et très intelligemment de réparer tout ce qui touche à la guerre et à la violence.

Et depuis lors, chaque année, le CPAS peut ainsi aider Saint Nicolas et Père Noël à n'oublier aucun enfant dans leurs tournées de fin d'année. Cette année, et pour la première fois, Angelo a pu également proposer des jouets et jeux adaptés aux résidents de la Maison St Edouard à Stoumont.

Mais sans vos dons, Angelo ne pourrait contenter tous les enfants sages. N'hésitez donc pas à lui confier les jouets, peluches, puzzle, déguisements, etc,... avec lesquels vos enfants ne jouent plus pour qu'il nettoie, peigne, répare, recouse et ponce pour leur donner un nouvel éclat. Angelo Pianezze : 080/39.83.62.

Aux noms de tous les enfants qu'il a comblés depuis dix ans, qu'il soit ici très chaleureusement remercié.

Jean Lebrun



HORAIRE DES SERVICES COMMUNAUX

	Population	Etat Civil Etrangers	Urbanisme	Recette Régionale	CPAS	Bureau de Tourisme	Autres Services
Lundi	08h30 à 12h30 13h30 à 20h00	08h30 à 12h30 13h30 à 16h00	09h00 à 12h00	Pas d'accès au service	08h30 à 12h30 13h30 à 16h30	Pas d'accès au service	08h30 à 12h30 13h30 à 16h00
Mardi	08h30 à 12h30	08h30 à 12h30	09h00 à 12h00	09h30 à 12h30 13h30 à 17h00	08h30 à 12h30 13h30 à 16h30	Congés scolaires uniquement : 09h30 à 12h30 13h30 à 16h30	08h30 à 12h30
Mercredi	08h30 à 12h30 13h30 à 16h00	08h30 à 12h30 13h30 à 16h00	09h00 à 12h00	09h30 à 12h30 13h30 à 17h00	08h30 à 12h30 13h30 à 16h30	09h30 à 12h30 13h30 à 16h30	08h30 à 12h30 13h30 à 16h00
Jeudi	08h30 à 12h30	08h30 à 12h30	09h00 à 12h00	Pas d'accès au service	08h30 à 12h30 13h30 à 16h30	09h30 à 12h30 13h30 à 16h30	08h30 à 12h30
Vendredi	08h30 à 12h30 13h30 à 16h00	08h30 à 12h30 13h30 à 16h00	09h00 à 12h00	09h30 à 12h30 13h30 à 17h00	08h30 à 12h30 13h30 à 16h30	09h30 à 12h30 13h30 à 18h00	08h30 à 12h30 13h30 à 16h00
Samedi						09h30 à 12h30 13h30 à 16h00	
Dimanche						10h00 à 12h00	

REMARQUE :

- Une permanence du service de la Population et Permis de conduire a lieu tous les lundis (hors jour férié) jusque 20 heures.
- Pour le traitement de dossier plus complexe que les opérations courantes, il est préférable, pour vous et pour nous, de prendre rendez-vous avec le préposé au service.





Administration communale de Stoumont

Adresse: Route de l'Amblève 41 - 4987 STOUMONT
 Téléphone: 080/29.26.50 Fax: 080/29.26.69
 Site Internet: www.stoumont.be
 e-mail: administration.communale@stoumont.be

Site d'Exception

Collège communal

Didier GILKINET <i>Bourgmestre</i>	Moulin du Ruy 87 080/78.51.52	080/29.26.64 0474/97.82.33	Administration générale et Personnel - Etat civil - Sécurité - Police - Service Incendie - Budget - Affaires économiques - Intercommunales - Communication et Participation. didier.gilkinet@stoumont.be
Paolo TATULLO <i>1^{er} échevin</i>	Lorcé 69 080/78.50.90	080/29.26.61 0474/97.82.34	Travaux - Bâtiments communaux - Production et distribution de l'eau - Urbanisme et aménagement du territoire - Mobilité - Cultes - Tourisme - Patrimoine communal. paolo.tatullo@stoumont.be
Philippe GOFFIN <i>2^e échevin</i>	Rahier 52 080/78.54.56	080/29.26.64 0472/65.63.01	Culture et vie associative - Enseignement - Patrimoine forestier - Agriculture - Chemins - Développement rural - Cimetières. philippe.goffin@stoumont.be
Yvonne VANNERUM <i>3^e échevin</i>	Moulin du Ruy 22 080/78.50.54	0473/58.89.03	Jeunesse et Petite enfance - Crèches - Séniors - Maisons de repos - Sport - Bibliothèques - Emploi et Egalité des chances - Santé - Gestion. yvonne.vannerum@stoumont.be
Albert ANDRE <i>Président CPAS</i>	Roua 61	080/29.26.83 0495/11.36.88	Echevinats des Affaires sociales - Logement - Finances - Assurances. albert.andre@stoumont.be
Attachée au Collège			
Christiane SACRE	Neuville 94	086/43.41.25	

Conseil communal

Didier GILKINET (VE), <i>Président</i>	Moulin du Ruy 87	080/78.51.52
Dominique GELIN, <i>Secrétaire</i>		080/29.26.60
Paolo TATULLO (VE)	Lorcé 69	080/78.50.90
Philippe GOFFIN (VE)	Rahier 52	080/78.54.56
Yvonne VANNERUM (VE)	Moulin du Ruy 22	080/78.50.54
Albert ANDRE (VE)	Roua 61	0495/11.36.88
Conseillers:		
Joseph LAMBOTTE (AC)	Neuville 71	086/43.36.81
José DUPONT (AC)	Rahier 109	0475/36.71.97
Gaston FONTAINE (AC)	Heilrimont 40	080/78.56.82
Martine LEGRAND-DELNOY (VE)	La Gleize 62	080/78.52.20
Gaëtan DEPIERREUX (AC)	Heilrimont 17	0476/53.02.53
Patrick SERVAIS (AC)	Chession 49	0477/42.31.36

Conseil de l'Action Sociale

Albert ANDRE (VE), <i>Président</i>	Roua 61	0495/11.36.88
Valérie SIMON, <i>Secrétaire</i>		080/29.26.85
Conseillers:		
Joëlle MARECHAL (VE)	La Gleize 28	080/78.58.40
Bernadette ABRAS (VE)	Roua 10	080/78.51.61
Christiane Sacré (VE)	Neuville, 94	086/43.41.25
Georges DETHIER (VE)	Rahier 135	080/78.59.47
Nanette LECHIEU (AC)	Habiémont 27	086/43.32.26
Catherine MARTIN (AC)	La Venne 39	080/78.62.19
Rik GOYENS (AC)	Neuville 44	086/43.34.01
Paul MONVILLE (AC)	Village 71	080/78.57.34
VE: Liste Vivre ensemble		
AC: Liste Alliance communale		

Services communaux

	Route de l'Amblève 41		Route de l'Amblève 45
Secrétaire communale	Dominique GELIN	080/29.26.60	Office du Tourisme
Assistant secrétaire - Informatique	Sébastien PONCIN	080/29.26.65	Roger SCHYNS
Patrimoine - Taxes - Assurances	Christine DETAILLE	080/29.26.62	Tél. 080/29.26.80
Gestion du personnel	Nicole BONMARIAGE	080/29.26.57	Fax 080/29.26.81
Service Logement - Agenda comm.	Catherine GILLET	080/29.26.63	office.tourisme@stoumont.be
Population - Etat civil	Anne-Sophie MOËS	080/29.26.50	Présidente OTCS
Accueil - Population - Permis cond.	Colette GOFFIN	080/29.26.50	Martine LEGRAND-DELNOY
Urbanisme	Eliane FONTAINE	080/29.26.56	Recette régionale
	Anne-Sophie MOËS	080/29.26.56	Christiane DADOUMONT
	Patricia CREMER	080/29.26.52	080/29.26.82
Etat civil - Cimetières	Stéphan GODART	080/29.26.67	christiane.dadoumont@stoumont.be
Enseignement - Arrêtés - Elections	Christian COLLIENNE	080/29.26.55	Bibliothèque communale
Agents techniques Travaux	Alain LAMBERT	080/29.26.54	Claude DEGAYE
	Jean LEBRUN	080/29.26.53	080/29.26.89
	Nicole MARVILLE	080/29.26.58	claudedeg@hotmail.com
Communication - Etrangers - Cas.jud.	Patricia CREMER	080/29.26.59	Agence Locale Emploi
Comptabilité communale - Taxes	Jean-Marc REUL	0472/19.13.81	Catherine MARTIN
Assistante comptabilité	Anne LEJEUNE	080/29.26.66	cathlavenne@hotmail.com
Agent constatateur			
Accueil Temps Libre - Etrangers			
Service des travaux			
Chef des ouvriers	Francis DOGNE	0475/36.67.48	Habiémont 51
Magasinier garage communal	Roger NEMERLIN	080/78.53.67	Borgoumont 23
Fontainiers	Dominique PIERLOT	0495/34.64.62	Roanne 25
	Geoffrey MATHIEU	0473/33.84.91	Rahier 6
	Daniel SEFFER	0473/65.25.91	Moulin de Rahier, 16
Fossoyeur	Pascal DUMONT	0474/97.82.03	Chauveheid 52
			pascal.dumont@stoumont.be

Centre Public d'Action Sociale (CPAS)

	Route de l'Amblève 45 - Fax 080/29.26.88	
Secrétaire CPAS	Valérie SIMON	080/29.26.85
Accueil - Administration	Liliane DOYEN	080/29.26.84
Assistante sociale en chef	Ariane BACQUELAINE	080/29.26.87
Assistante sociale	Sarah PASTOR	080/29.26.86
Assistante sociale	Christel HOUBA	080/29.26.83
Stoumobile		
Réservation et conditions	0478/48.00.14 ou	080/29.26.87

Police locale

Route de l'Amblève 19
Alain ALBERT
Inspecteur principal
080/28.19.40
alain.albert@stavelotmalmedy.be